

ORGANE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE ANDRÉ-MAGINOT

ISSN 1239-472X

La Chartre

96^e ANNÉE

OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2025 N° 4



LES TRAINS BLINDÉS

Sommaire

ÉDITORIAL	3
DEUIL	4
ACTUALITÉS	5
Convention avec l’Institut National des Invalides	5
L’Union-IHEDN à la FNAM	5
Mécénat pour le musée de l’Armée	6
À l’honneur - Christian Piquet	7
Remises de décorations	8
Inauguration de l’atelier du Bleuet de France	9
Cérémonie du 11 novembre	10
11 novembre à Bercy	11
80 ^e anniversaire de la reddition du Japon	12
DOSSIER	14
Les trains blindés français : une épopée inconnue	
MÉMOIRE	24
À la recherche d’André Opolion	
ALGÉRIE	26
INFOS	35
INSOLITE	38
Albert Roche	38
Simo Häyhä	41
LES GROUPEMENTS	43
RECHERCHE	49
LECTURE	50

La Charte

Organe de la Fédération Nationale André-Maginot

TRIMESTRIEL - Commission paritaire n° 1228 A 06713.

Octobre - Novembre - Décembre 2025. Dépot légal à parution.



1^{re} de couverture : Réplique du train blindé Hurban (sk) en Slovaquie.

© Martin Hlauka/Wikipedia

4^e de couverture : Pochette du disque vinyle du *Souffle du Bleuet*, hymne du Bleuet de France.

Photo de la pochette réalisée par Laurent Mouche/FNAM

Ancienne Fédération Nationale des Mutilés, Victimes de guerre et Anciens Combattants. L’ainnée des associations, créée en 1888 et reconnue d’utilité publique le 28 mai 1933.

SIÈGE SOCIAL ET ADMINISTRATION :
24 bis, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris
Tél. : 01 40 46 71 40
Email : fnam@maginot.asso.fr
Site internet : www.federation-maginot.com
CCP Fédération Maginot Paris 714-96U

DIRECTION ET RÉDACTION :
Directeur de la publication : René Peter
Rédacteur en chef : Jean-Marie Guastavino
Rédactrice en chef adjointe : Cathy Berjot-Ben Helal
Email rédaction : lacharte@maginot.asso.fr
Email diffusion : fnam@maginot.asso.fr

RÉSIDENCE ANDRÉ-MAGINOT (EHPAD) :
Tél. : 02 48 52 95 60

IMPRESSION - EXPÉDITION :
Caractère Imprimeur
ZI Delta, 57 Montée de Saint-Menet,
13011 Marseille

La direction de *La Charte* ne peut être tenue pour responsable de la perte ou de la destruction des documents qui lui auraient été spontanément confiés

En phase avec l'actualité...

Chers Amis,

La situation politique et économique reste difficile, un nouveau gouvernement a été formé et la nouvelle ministre déléguée, Alice Ruffo, a choisi de maintenir plusieurs membres du précédent cabinet ce qui permet d'assurer la continuité des dossiers en cours. Nous la félicitons pour sa nomination et lui adressons tous nos vœux de réussite.

Nous n'oubliions pas le bilan de Madame la ministre déléguée Patricia Mirallès, son attachement à la Fédération et notamment l'ovation spontanée des 500 congressistes en juin dernier à Toulon. Souhaitons-lui le meilleur pour l'avenir !

De notre côté, nous poursuivons notre chemin en cette année du Centenaire du Bleuet en participant à plusieurs projets : le financement de l'hymne officiel « Le Souffle du Bleuet » joué le 14 juillet et le 11 novembre, la réalisation de 5 000 exemplaires d'un disque vinyle et la mise en place d'un atelier dans la cour des Invalides pour apprendre aux jeunes comment poilus blessés ou mutilés confectionnaient cette fleur.

L'attractivité de la FNAM se confirme et deux très grandes associations ont souhaité nous rejoindre, la Fédération du Mémorial de l'OTAN et l'UNOR.

Au-delà de l'importance de leurs effectifs, qui nous fait franchir le seuil des 250 000 adhérents, ces affiliations s'inscrivent aujourd'hui dans le cadre de nos préoccupations de défense, des obligations de l'OTAN et du rôle des réservistes.

Par ailleurs, une convention s'élabore avec l'UNOR et la Garde nationale qui fêtera son 10^e anniversaire en 2026. Cet événement, auquel nous serons associés, confirme

notre implication dans la recherche de moyens face à ces préoccupations.

Dans la même démarche, les signatures de conventions avec les académies de Paris, Créteil, Reims, Versailles, Nice... renforcent notre engagement à soutenir les jeunes dans leur parcours citoyen, classes de défense, cadets de la défense, rallyes citoyens...

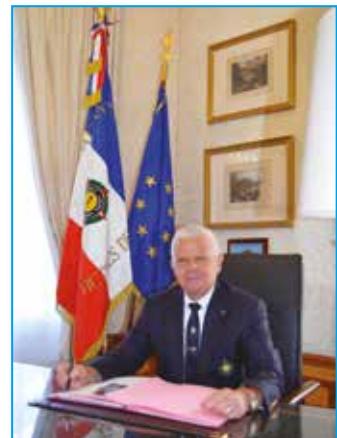
Enfin en 2026, la FDJ United célébrera son 50^e anniversaire et nous serons avec l'UBFT également partie prenante de cet événement qui se prépare déjà.

À ce sujet, et toujours en phase avec l'actualité, nous avons décidé de diversifier nos placements en investissant de manière conséquente dans un fonds « Défense » dédié aux PME liées à la défense nationale et européenne.

Je rassure nos groupements, cela ne se fait pas au détriment de nos fondamentaux : la mémoire et la solidarité, mais démontre que la FNAM n'est pas recroquevillée sur le passé et qu'elle entend participer activement, selon ses moyens, aux grands défis qui se posent à notre pays.

Je profite de ce dernier numéro de l'année pour vous souhaiter, au nom du CA et des salariés, d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présenter tous nos vœux pour 2026.

Général (2s) René PETER
Président fédéral



Francis Barbier nous a quittés

Notre administrateur et ami, Francis Barbier, nous a quittés le 24 juillet 2025. Né le 21 février 1945 à Senlis (Oise), Francis s'engage en 1964 dans l'armée de l'Air en qualité de sous-officier. Il occupe le poste de technicien radar à la station d'approche radar de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac pendant 10 ans.

Adjudant-chef en 1977, il est muté aux ateliers de réparation de l'armée de l'air (ARAA 624) d'Ambérieu-en-Bugey comme chef d'atelier pour la réparation de niveau industriel des radars d'atterrissement et de surveillance dans l'armée de l'air, l'aéronautique navale et l'ALAT jusqu'en 1984.

Il participe à de nombreuses missions de remise en état opérationnelle des radars en métropole, au Tchad (opérations Manta et Épervier) et en Guyane Française.

En 1984, il est nommé adjoint au chef de division Transmissions sur la base d'Ambérieu. Lieutenant en 1985, il est affecté à l'école de formation des contrôleurs de navigation aérienne à Mont-de-Marsan en tant que chef des moyens techniques pendant trois ans.

Capitaine en 1988, il est réaffecté à l'ARAA 624 d'Ambérieu où il est nommé chef de la division Détection Électromagnétique pour encadrer 73 techniciens militaires et civils chargés de la révision des radars des armées de l'Air, de Terre et de la Marine.

Ces radars implantés sur divers continents l'ont conduit à organiser et participer à diverses missions opérationnelles au Tchad, en Guyane, à Djibouti, dans le Pacifique et durant la Guerre du Golfe.

Réserviste à compter de 1993 sur la base aérienne 278 d'Ambérieu, il est adjoint-réserve du chef des moyens techniques jusqu'en 2007.

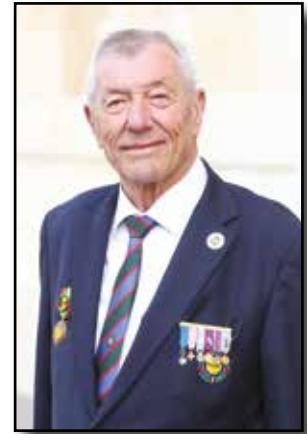
Promu lieutenant-colonel de réserve en 2003, il est ensuite admis à l'honorariat en 2007 sur la BA 278 où il exerce la fonction de collaborateur bénévole du service public.

Adhérent au Groupe National des Combattants d'Indochine (GNCI) depuis mars 2006 (Gr 105), il prend la présidence de la section départementale de l'Ain ainsi que les fonctions d'administrateur au GNCI en mars 2009. Il est élu vice-président du GNCI en novembre 2012, puis président quelques années plus tard.

Francis Barbier rejoint le conseil d'administration de notre fédération en 2014 et préside ensuite la commission de la défense des droits à compter de 2020. Analyste conscient et éclairé, il se tient à jour de l'évolution des textes et fournit au conseil d'administration et en assemblée générale des propositions toujours réalistes, informant clairement l'auditoire. Son implication, sa rigueur et sa bienveillance caractérisent parfaitement notre ami.

Ses obsèques se sont déroulées le 29 juillet 2025 en l'église de Saint-Jean-le-Vieux, entouré de sa famille, de ses amis et de nombreux porte-drapeaux.

Nous nous souviendrons de Francis comme d'une personne calme, douce et chaleureuse, à l'empathie naturelle.



Convention entre la FNAM et l'Institut National des Invalides

L’Institut National des Invalides, institution unique en son genre, accueille et accompagne les militaires blessés et mutilés en service, perpétuant ainsi une tradition d’excellence médicale et humaine.

C'est ainsi que le mercredi 3 septembre 2025, le général (2s) René Peter, président de la Fédération nationale André-Maginot, a signé une convention avec le commissaire en chef de 2^e classe Christophe Payen, directeur adjoint de l'INI, en présence du général de Saint-Chamas, gouverneur des Invalides, en vue de rénover certaines chambres de cette institution.

Cette initiative s’inscrit dans la mission historique de la FNAM qui œuvre, depuis sa création, en faveur des anciens combattants, des blessés de guerre et de leurs familles. En contribuant à l’amélioration des conditions d’hébergement des pensionnaires de l’INI, elle manifeste une nouvelle fois son engagement en faveur de la mémoire et du soutien aux combattants ayant servi la Nation.

La signature de cette convention témoigne de la volonté conjointe des deux institutions de renforcer les liens entre mémoire, solidarité et avenir.



© Laurent Mouche/FNAM

L’Union-IHEDN à la FNAM

Jeudi 4 septembre 2025, Mme la préfète Catherine de La Robertie, présidente de l’Union IHEDN a remis au général (2S) René Peter, président fédéral, la médaille du cinquantenaire de la création de l’Union, récemment affiliée à la Fédération nationale André-Maginot.



© Laurent Mouche/FNAM

Mécénat pour le musée de l'Armée

Le mercredi 8 octobre 2025, une convention de mécénat a été signée entre la Fédération nationale André-Maginot (FNAM) et le Musée de l'Armée – Hôtel des Invalides. Le général (2S) René Peter, président fédéral, accompagné de M. Christian Piquet, président délégué, et de Mme Brigitte Raine, secrétaire générale, ont été accueillis par le général de corps d'armée Yann Gravêthe, directeur du musée, pour officialiser ce partenariat.

Cette convention a pour objet de définir les modalités du soutien apporté par la FNAM au musée de l'Armée, en vue de l'acquisition d'un portrait inédit du maréchal Lyautey, alors général, commandé en 1918 au peintre Bernard Boutet de Monvel.

Cette œuvre, d'une valeur historique et artistique remarquable, permettra de combler une absence notable dans les collections du musée, qui ne possède à ce jour aucune représentation du maréchal Lyautey, figure majeure de l'histoire militaire française.

Par cet engagement, la Fédération nationale André-Maginot réaffirme son attachement à la mémoire militaire et son soutien aux institutions qui la font vivre.



© Laurent Mouché/FNAM

Avis à nos présidentes et présidents de groupements

Afin d'optimiser vos demandes concernant *La Charte* (envoi, réception, articles, photos, questions), merci de limiter vos courriers électroniques à deux adresses mail :

- Pour tout ce qui concerne la réception de la revue (modification, suppression, etc.) ou pour l'envoi de revues supplémentaires : fnam@maginot.asso.fr
- Pour la parution d'articles, de photos, ou pour tout ce qui concerne le contenu de la revue, l'adresse mail à utiliser est : lacharte@maginot.asso.fr

Tout envoi à une autre adresse mail de la fédération verrait votre demande potentiellement retardée voire traitée hors délais.

À l'honneur

Le jeudi 16 octobre 2025, notre président délégué, Christian Piquet, a été nommé chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'honneur. Cette prestigieuse décoration lui a été remise par le général (2s) René Peter, président fédéral, dans la salle d'honneur de notre fédération, en présence de sa famille, de ses amis et des salariés de la FNAM.

Né le 7 mai 1945 à Paris, Christian Piquet se tourne vers des études techniques et obtient le brevet d'enseignement industriel. Après son service national dans le Génie, il passe les concours de la Police nationale d'où il sort lieutenant et se trouve affecté aux Renseignements Généraux. Il y exerce à la section « mouvements subversifs », puis à la section politique et au secteur économique et social. En 1983, il est nommé capitaine de police.

En 1987, il est affecté sur concours à la sécurité des hautes personnalités : chef de l'État, membres du gouvernement et souverains étrangers en visite officielle et privée, sur le territoire national et à l'international. En 1997, il est nommé au 2^e grade de commandant (actuellement commandant divisionnaire), et occupe cette fonction jusqu'à sa retraite en 2000.

Au plan associatif, de 2005 à 2021, il exerce successivement les fonctions de trésorier, vice-président et président de l'Amicale des cadres de la police nationale et hauts fonctionnaires. En 2018, il est élu administrateur de notre fédération avant d'en devenir vice-président en 2020 puis président délégué et président de la commission solidarité à partir de 2022.

Christian Piquet s'investit pleinement dans la vie de la FNAM et particulièrement au sein de la commission solidarité à laquelle il donne un nouvel élan, sollicitant régulièrement les présidents de groupement à rechercher les adhérents en difficulté et suivant avec rigueur chaque demande.

Christian Piquet, chevalier dans l'Ordre national du Mérite, est également titulaire de la médaille d'honneur de la Police nationale.



© Laurent Mouche/FNAM



© Laurent Mouche/FNAM

Remises de décosations

Au siège



© Laurent Mouche/FNAM

À l'issue du conseil d'administration de notre fédération, le jeudi 16 octobre 2025, le général (2S) René Peter, président fédéral, a remis plusieurs distinctions.

Après avoir remis les insignes de chevalier de la Légion d'honneur à M. Christian Piquet, président délégué, il a décoré, à titre exceptionnel, Mme Mélanie Peter, contrôleur des armées, de la médaille d'argent de la FNAM.

Enfin, M. Guillaume Dinkel, directeur du mécénat du musée de l'Armée, s'est vu remettre la médaille d'or André-Maginot.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de nombreuses autorités civiles et militaires, témoignant de la reconnaissance envers l'engagement et le dévouement de ces personnalités.

À l'EHPAD de notre Fédération

Le samedi 11 octobre 2025, notre résident, M. Brulé, âgé de 101 ans, a reçu les insignes de chevalier de la Légion d'honneur.

Entouré de sa famille, des résidents, du personnel et des représentants des autorités locales, M. Brulé a reçu cette haute distinction en reconnaissance de son engagement et de son parcours exemplaire au service de la Nation.



© EHPAD Maginot

Inauguration de l'Atelier du Bleuet de France aux Invalides

Le 5 novembre 2025, le général (2S) René Peter, président fédéral, et Patrick Remm, vice-président de la FNAM et président du Bleuet de France, ont inauguré le nouvel Atelier du Bleuet aux Invalides, en présence de Mme Alice Rufo, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens Combattants.

Dans son discours, le général Peter a rappelé le rôle essentiel de la FNAM dans le monde combattant, soulignant sa double mission de solidarité et de mémoire. Il a également adressé ses remerciements chaleureux à M. Laurent Maillard, président des vétérans OPEX, ainsi qu'à son équipe de bénévoles pour leur dévouement dans la tenue et la gestion du stand du Bleuet.

À cette occasion, Mme Brigitte Raine, secrétaire générale de la FNAM, a remis les disques vinyles de l'Hymne du Bleuet, nouvellement édités et désormais disponibles à la vente au kiosque des Invalides.

La cérémonie s'est déroulée en présence de la classe de cadets de la défense de la caserne des Célestins de la Garde républicaine, symbolisant le lien fort entre mémoire, engagement et jeunesse.

Le Bleuet de France : plus qu'un symbole, une chaîne de solidarité et de reconnaissance !



© Laurent Mouche/FNAM



© Laurent Mouche/FNAM



© Laurent Mouche/FNAM



© Laurent Mouche/FNAM

Cérémonie du 11 novembre

Lors de la cérémonie du 11 novembre à l'Arc de triomphe, le général (2s) René Peter, président fédéral, représentait la FNAM.

Il a ensuite participé au traditionnel déjeuner à l'Élysée, s'entretenant avec le président de la République, Emmanuel Macron, la ministre des Armées et des Anciens Combattants, Catherine Vautrin, et la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, Alice Rufo.

Le général Peter a ainsi pu présenter et offrir le disque vinyle du Souffle du Bleuet et la bande dessinée André Maginot.



Le président fédéral, René Peter, salue le président de la République, Emmanuel Macron sous l'Arc de triomphe.



Le général (2s) René Peter entouré du président de la République Emmanuel Macron, de Mme Patricia Mirallès, ancienne ministre déléguée à la Mémoire et aux Anciens Combattants, de Mme Alice Rufo, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens Combattants, et du général d'armée Thierry Burkhard.



Madame Catherine Vautrin, ministre des Armées et des Anciens Combattants tenant le disque vinyle du Souffle du Bleuet remis par le président fédéral, René Peter.

11 novembre à Bercy

Le 13 novembre 2025 à 11h00, la cérémonie commémorant le 11 novembre 1918 s'est déroulée face aux monuments érigés à la mémoire des agents des Finances et de l'Industrie morts pour la France, présidée conjointement par M. Serge Papin, ministre des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat, du Tourisme et du pouvoir d'achat, de M. Sébastien Martin, ministre délégué chargé de l'Industrie, du général René Peter, président de la FNAM, de M. David Minois, vice-président du Gr 288 International Military Music Society (IMMS) et de M. Jules Ladouceur, président de l'association des Anciens Combattants des Finances.



Un moment de mémoire et de recueillement, partagé avec des élèves de l'école Jean-Simon du 13^e arrondissement de Paris, les plus hautes autorités, les représentants du monde combattant et des agents des ministères économiques et financiers. La présence d'une quinzaine de porte-drapeaux du Gr 58 de la FNAM a apporté une noble solennité à la cérémonie. En prolongement de la cérémonie, un bouquet tricolore a été déposé par le général Peter et M. Ladouceur devant la plaque des Inspecteurs des Finances morts pour la France, en

présence de Mme Mathilde Ayral, cheffe de cabinet à l'inspection générale des Finances.



Le général Peter a remis aux ministres et à Mme la Cheffe de cabinet, le disque vinyle du *Souffle du Bleuet* après avoir retracé le sens profond et les motivations qui ont conduit à la création de cet hymne du Bleuet de France.

80^e anniversaire de la reddition du Japon

Le ministère des Armées, accompagné par le GIP 80 ans Libération, a clôturé le cycle mémoriel des « 80 ans des débarquements, de la Libération et de la Victoire » par la commémoration de la reddition du Japon, le 2 septembre 2025.

Cette manifestation a été relayée, le même jour, par toutes les préfectures à la demande de la ministre déléguée à la Mémoire et aux Anciens Combattants. Ce fut un évènement marquant car c'était la première fois que la France inscrivait cette date dans son calendrier mémoriel.

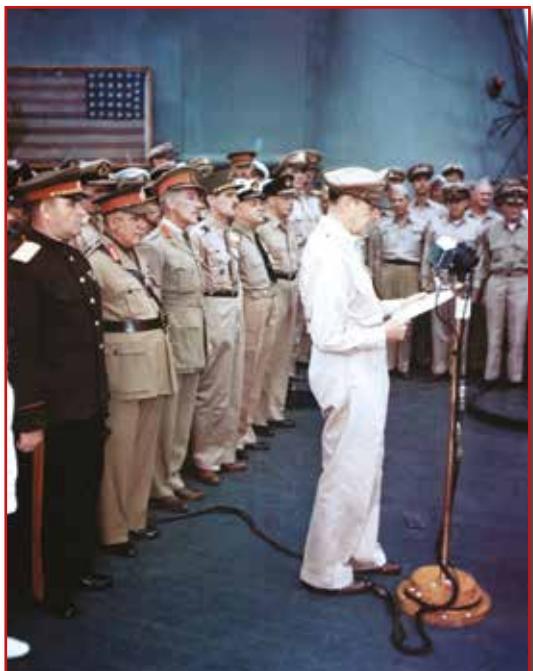
En mai 1945, la guerre était officiellement terminée en Europe par la défaite de l'Allemagne et sa capitulation sans condition. La France pansait ses plaies et commençait à se reconstruire. En revanche, le conflit se prolongeait dans le Pacifique et les pertes américaines s'élevaient à plus de 1 000 hommes par jour. Il aura fallu attendre les bombes atomiques américaines lancées sur Hiroshima et Nagasaki, les 6 et 9 août, pour y mettre un terme définitif.

Le 2 septembre 1945, les principaux belligérants étaient réunis sur le croiseur américain *Missouri*, dans la baie de Tokyo, pour signer l'acte de capitulation du Japon : les USA, la Chine, le Royaume-Uni, la Russie, l'Australie et la France. Le général Leclerc, qui représentait notre pays, expliqua la raison de sa présence avec les alliés : « La victoire sur le Japon était l'aboutissement d'efforts et de sacrifices auxquels la France avait pris sa part dès septembre 1942, à la demande du général de Gaulle. En Indochine, en particulier, la résistance avait organisé un réseau de renseignements qui ne cessa d'envoyer des informations précieuses aux alliés (...). Nos troupes s'opposèrent ensuite vaillamment au coup de force japonais du 9 mars 1945 ; leurs pertes furent lourdes



Le 2 septembre 1945, à bord du *Missouri* dans la baie de Tokyo, le général Yoshijirō Umezawa signe la capitulation face au général Douglas MacArthur.

© US National Archives



Le général Douglas MacArthur, commandant suprême des forces alliées, lisant son discours d'ouverture des cérémonies de reddition.
Le général Leclerc (4^e en partant de la gauche) représentant la France.

© US Naval Historical Center

mais elles n'ont pas failli à leur tâche (...). La France a pu opposer au Japon l'effort maximum qu'elle pouvait fournir (...). Il était donc juste et légitime que le 2 septembre 1945, la France signa au côté des alliés la capitulation du Japon. (...) » Ainsi concluait le général Leclerc.

Ce baroud d'honneur était en effet le souhait du général de Gaulle qui écrivit dans ses *Mémoires de Guerre* : « la France doit payer l'impôt du sang en Indochine pour conserver son empire et son rang de grande puissance, à l'exemple de la résistance française contre l'occupant nazi en métropole. »

Le 2 septembre 2025, Mme Patricia Mirallès, ministre déléguée à la Mémoire et aux Anciens Combattants, a présidé le ravivage de la Flamme sous l'Arc de triomphe, accompagnée notamment de Mme Jeanne d'Hauteserre, maire du VIII^e arrondissement et du général de corps d'armée Loïc Mizon, gouverneur militaire de Paris, en présence d'une assistance nombreuse.

Elle a participé ensuite au vernissage de l'exposition « L'Indochine dans le second conflit mondial 1939-1945 » à la mairie du VIII^e. Cette exposition, financée et labellisée par la Mission Libération, a été conçue et organisée par l'association « Citadelles et Maquis d'Indochine 1939-1945 » (Gr 09 de la FNAM).

Après le mot d'accueil de la maire, le président de l'association a présenté l'exposition. La ministre a conclu par un discours dont le texte a été lu ce jour-là dans tous les départements. Elle rappelait la résistance héroïque des Français dans la guerre du Pacifique et en particulier en Indochine, citant le capitaine Jean d'Hers, héros de la résistance en Cochinchine et Compagnon de la Libération. Elle soulignait aussi le caractère relatif d'une victoire qui fut suivie d'un nouveau conflit, la guerre d'Indochine, l'occasion pour la ministre de rendre hommage à tous les combattants qui portèrent héroïquement nos couleurs en Extrême-Orient.



© 2025 ECPAD



© 2025 ECPAD

Loïc de LABORIE
Président de « Citadelles et Maquis d'Indochine 1939-1945 » (Gr 09)
www.CMI3945

Les trains blindés français : une épopée inconnue

Paul MALMASSARI, lieutenant-colonel (H),
Docteur en histoire, directeur de la FM-GACMT



Les Zouaves du 3^e bataillon à l'instruction sur une draisine Billard télécommandée, équipée de sa cabine de protection.

(Photo Tallabardon, Coll. Malmassari)

Nous pouvons affirmer sans risque que presque chaque zone en guerre, dotée d'une voie ferrée, a vu l'emploi de trains et de draisines blindés. L'exemple français est caractéristique, davantage dans l'immensité de son empire colonial qu'en métropole. Les militaires et le personnel des chemins de fer au contact au premier chef des réalités de la guerre et des agressions contre le réseau ferroviaire ont imaginé depuis 1825 puis développé à partir de 1868, un matériel efficace et déroutant. Certains font maintenant partie de la légende de l'armée française.

Qu'est-ce qu'un train blindé ?

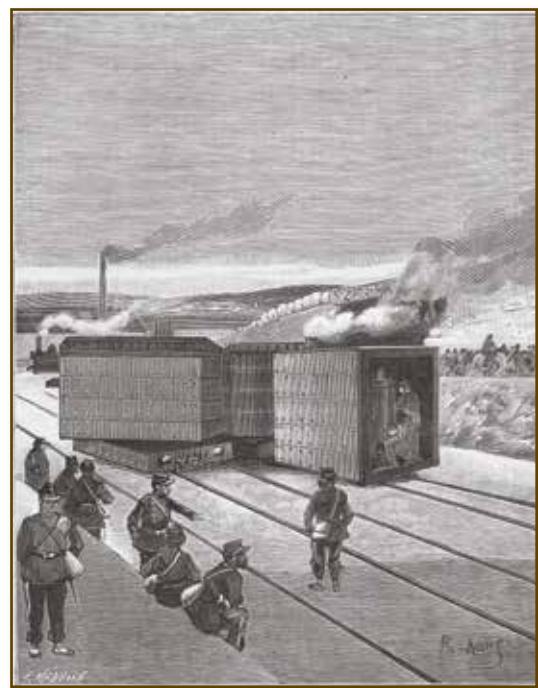
Un train blindé, c'est une motrice et des wagons spécialisés, blindés et armés de telle façon que le montage judicieux de l'armement et la répartition des moyens humains et techniques, amplifient sa capacité de combat et pallient, au moins partiellement, les faiblesses connues et inhérentes à son mode de déplacement sur des rails qui limitent sa zone d'action à deux directions seulement. Tel un navire, il réunit tous les éléments nécessaires au combat, à son autonomie et, *in fine*, à sa survie.

Même si globalement, les Français n'ont jamais été très intéressés par ce système d'arme, du moins au point de fabriquer des trains industriellement, ils ne les ont pas moins utilisés sur quasiment toutes les zones de conflit, notamment en contre guérilla, ou en accompagnement et en sécurisation des colonies.

Les trains blindés français de 1825 à la Seconde Guerre mondiale

En septembre 1825, Stephenson ouvre la ligne de Stockton à Darlington, premier vrai voyage en train. Ce grand pas en avant pour le progrès technique et les perspectives de transport terrestre, génère immédiatement la première idée identifiée française : le capitaine de vaisseau de Montgery propose une batterie blindée sur voie ferrée qui reste à l'état de projet. Les Autrichiens en 1848, les Américains en 1861-1865, les Autrichiens à nouveau en 1866 emploient des trains blindés. En 1869, l'empereur Napoléon III charge le capitaine de Reffye de construire aux ateliers de Meudon un train blindé équipé de canons à balles, directement inspiré de l'expérience de la Guerre civile américaine. Quand la guerre franco-prussienne éclate en 1870, un élan patriotique voit les inventions affluer sur le bureau du ministre français de la Guerre¹. Saugrenues, sérieuses, irréalisables ou sensées, toutes ont en commun le désir de créer une « arme secrète » qui rejettéra l'ennemi hors des frontières. Peu ont été réalisées mais le train blindé, lui, est né.

Sous la direction de l'ingénieur Dupuy de Lôme, les ateliers de la compagnie d'Orléans construisent en effet quatre wagons blindés et armés de canons de 14 cm et

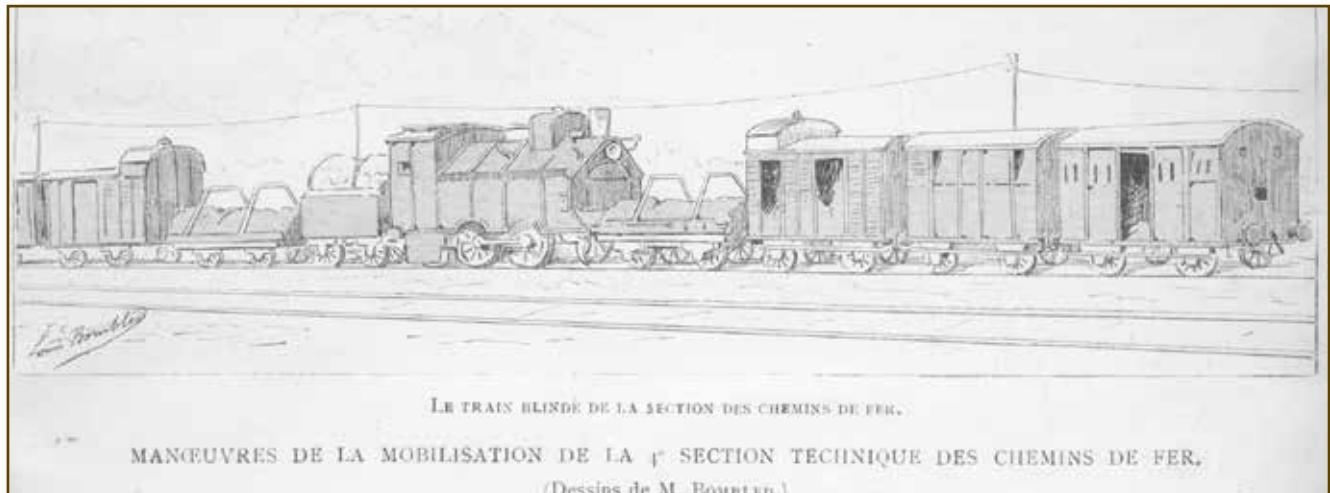


La batterie blindée de l'ingénieur Dupuy de Lôme au siège de Paris. (gravure extraite du livre L'invasion allemande : guerre franco-allemande de 1870-71, du général Georges Boulanger, Paris, 1881, J. Rouff)

1. Nous avons recensé 26 projets explicites de trains, de locomotives ou de wagons blindés pour cette période, sans compter les propositions de trains blindés routiers.

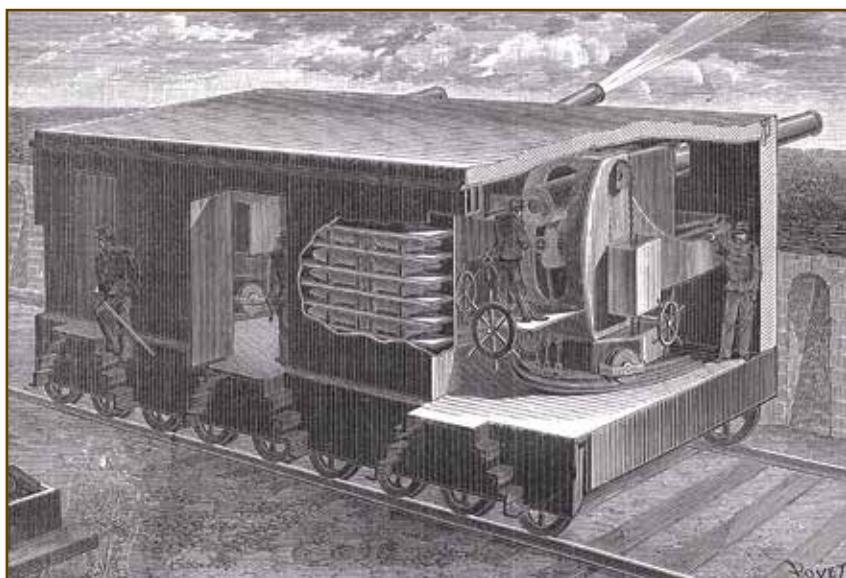
Dossier

de 16 cm, qui seront réutilisés par la Commune. La tourmente passée, l'état-major analyse les raisons de la défaite et étudie de nouveaux armements : une commission militaire des chemins de fer est créée, qui donne naissance en 1878 à une commission dite « des wagons blindés ». Celle-ci détermine les types de trains souhaitables : trains de reconnaissance et trains de sortie (pour la défense des places). Le train prototype est expérimenté en manœuvres puis sera affecté à Belfort où il est détruit dans les premiers jours de la Première Guerre mondiale.



**Le train blindé dit « de Belfort », expérimenté en manœuvres.
Il sera détruit en 1914 dans un bombardement.**

Pendant la même période, un officier, le lieutenant Mougin, projette de son côté une batterie blindée sur voie ferrée qui ne sera pas davantage réalisée. On constate lors de ces études que le blindage est le dénominateur commun entre deux subdivisions qui naissent : l'artillerie lourde sur voie ferrée et le train blindé « de combat ». Les diverses révoltes dans l'empire conduisent aussi à blinder partiellement ou entièrement du matériel ferroviaire, comme en Côte d'Ivoire en 1908.



L'ingénieur (lieutenant) Mougin propose une batterie lourdement blindée, qui restera sans suite.

Pendant la Première Guerre mondiale puis dans l'Entre-deux guerres, les trains blindés se multiplient : peu nombreux à l'Ouest, ils suppléent l'absence de chars et de bonnes routes en Europe centrale : révolution bolchevique, intervention en Russie et en Sibérie, soulèvements polonais et guerre russo-polonaise, mouvements révolutionnaires en Hongrie, indépendances baltes entre autres y voient leur rôle s'affirmer. Pour la France, le Levant est la campagne la plus tributaire de ces trains, qui assurent autant que possible la liberté de circulation et surtout le rapatriement des postes éloignés voués à l'extermination par les Druzes révoltés. Modernisés, ils restent d'ailleurs en service jusqu'en 1941.



Wagon blindé au Levant, construit autour d'une automitrailleur White-Laffly.

(SHD DE 2017 PA 105)



Train blindé au Tonkin en février-mars 1942.

(SHD DE 2017 PA 105)

La France arme aussi deux trains blindés en Indochine, deux au Maroc à partir de 1938 et un en Chine au profit du train international. Un programme de draisine blindée a donné lieu à un concours en 1927, dans le but d'équiper l'armée d'un moyen de reconnaissance ferroviaire.

Plusieurs firmes dont Renault et Billard proposent des matériels bien étudiés et dignes des nations les plus expérimentées. Le prototype de la firme Billard est choisi et expérimenté avec des résultats satisfaisants en 1931 mais aucune mise en construction de série n'est décidée.

La Seconde Guerre mondiale marque l'apogée du train blindé. La France est absente de ce mouvement mais des occasions pourraient se présenter : en 1944, le PZ 32 est capturé à Saint-Bérain-sur-Dheune. Il ne suscite manifestement pas l'intérêt des militaires puisqu'il reste la propriété de la SNCF qui l'utilise ensuite dans le fameux film « La bataille du rail ».

Dossier

En 1945, des éléments de la 5^e Division blindée adaptent en mai 1945 un train anti-aérien capturé en Autriche à ses besoins et le complète avec ses propres chars *Sherman* sur plate-forme !



Les guerres de décolonisation

En tout état de cause, c'est en Indochine et en Algérie que les blindés ferroviaires ont été les plus utilisés et ce, dans un cadre systématique.

Les actions de guérilla ont apporté une dimension supplémentaire qui n'existe pas ou peu, en guerre conventionnelle : il s'agit de frapper aussi les populations civiles et l'économie en s'attaquant aux trains commerciaux, voyageurs et marchandises, à l'infrastructure du réseau et au personnel. À ce niveau de violence, les moyens classiques de surveillance du réseau par inspection visuelle ne suffisent plus.

Par ailleurs, un train, comme toute arme, n'existe que pour répondre à un besoin. Une analyse de l'adversaire est donc nécessaire : dispose-t-il de blindés, d'armes anti-char ou d'aviation ? Est-il entraîné ? Peut-il se déplacer rapidement et en sûreté ? Dispose-t-il d'informateurs au sein du milieu ferroviaire ? Selon les réponses et les capacités du réseau (gabarit, force de traction, résistance des voies...), trois types de trains peuvent être envisagés : trains sommairement protégés, trains seulement blindés, trains blindés et armés, auxquels s'ajoutent les automoteurs plutôt destinés à la reconnaissance et à l'ouverture de voie.

Pour assurer son efficacité, il s'agit en somme de reproduire sur rails la complexité et l'efficacité d'un navire de guerre principal et de sa flottille, comparaison qui n'est pas si éloignée de la réalité si on considère le mode de vie d'une garnison de train blindé.

L'Indochine

En Indochine, des wagons sont d'abord construits par les ateliers pour être incorporés au milieu de trains commerciaux, puis des trains blindés autonomes sont réalisés, qui seront six à la fin de la guerre d'Indochine². La légende de « la Rafale » est née, mais nous devons corriger l'emploi du terme abusivement attribué au train blindé : la voie étant unique sur la plus

2. Ces trains sont ensuite remis officiellement aux autorités sud-vietnamiennes. On voit encore aujourd'hui certains de nos vieux wagons dans les gares du Viet Nam.



En 1951, portion de voie retournée en un point en mobilisant les villageois, la force d'inertie entraînant la bascule de tout le reste du segment.

(Photo Vedrines)

sur le trafic puisqu'il fallait impérativement dégager les autorisées et dans tous les cas se rendre à destination. Ce dernier point importait car il était érigé en postulat qu'il ne fallait en aucun cas laisser la victoire aux rebelles, ni laisser de traces ou d'épaves, quitte à y consacrer beaucoup de temps et d'énergie. Ainsi les « Rafales » sont toujours passées et un observateur extérieur n'aurait pu deviner, même là où les ponts avaient sauté et avaient été réparés, que de durs combats avaient eu lieu.

Plusieurs wagons blindés sont également protégés des assauts par un réseau de barbelés sur le toit. L'armement consistait en mortiers de 60 ou 81 mm, ou de pièces à tir tendu (20 mm ou 37 mm Bofors).

À l'origine, la reconnaissance en draisines se faisait avec de simples Jeeps montées sur rails et dotées de deux FM 24/29 ou de mitrailleuses Rebel⁴, hors de tout blindage !

grande partie du réseau, la tactique consistait à envoyer une « Rafale » de trains (quatre à cinq, circulant à vue et à 25-30 km/h au maximum) avec un train blindé en position aléatoire dans le convoi. Le retour se faisait de la même manière puisqu'il fallait attendre que la voie soit libre pour envoyer les trains suivants³.

Faute de pouvoir toujours attaquer directement les trains, le Viet-Minh s'acharnait plutôt sur l'infrastructure, notamment en retournant la voie ferrée par inertie.

Les attaques sur les trains en Indochine avaient donc une répercussion directe matériels détruits, réparer la voie pour



3. Par exemple entre Saïgon et Nha Trang, une seule gare permettait le croisement des trains. Il fallait deux jours pour parcourir les 415 km, donc quatre en aller-retour à condition qu'il n'y ait aucun incident.

4. Le fusil-mitrailleur 24/29 et la mitrailleuse REBEL dataient d'avant la Seconde Guerre mondiale.

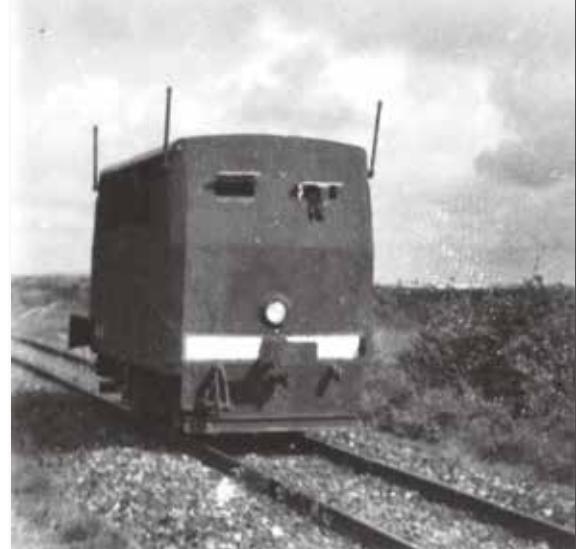
Destruction de voie ferre en Indochine : le viaduc de Baïka saute le 31 décembre 1946 au passage d'un train.

(Photo Lebris, SHD DE 2017 PA 105)



Train blindé du 4^e régiment de dragons.

(Photo Yves Bernard, SHD DE 2017 PA 105)



Livrée à quatre exemplaires, cette draisine d'origine belge, blindée par les Français, opérait près du Col des Nuages

(Photo Major Grycka, SHD DE 2017 PA 105)

Une fois de plus, la firme Billard a été mise à contribution et a produit un certain nombre de draisines blindées, dont la forme annonçait celles de l'Algérie.

L'Algérie et l'AFN

Le cas de l'Algérie est un peu différent de l'Indochine dans le sens où le réseau était mieux développé mais que sa protection était rendue plus difficile puisqu'en étant seulement en maintien de l'ordre, la SNCFA⁵ était prioritaire sur les décisions militaires (au contraire de l'Indochine, où les militaires avaient la main sur le trafic).

En outre, la fluidité des bandes armées et les complicités de l'extérieur en équipement et en facilité de refuge leur permettaient d'approcher et d'endommager les voies et de poser des dispositifs destinés au déraillement et à la destruction ciblée du matériel. Les évènements en Tunisie et au Maroc ont également amené les compagnies à blinder les organes sensibles.

L'application d'une technologie de base connue depuis les débuts du chemin de fer consistait à transformer un matériel routier en



Exemple de blindage en Tunisie : en gare de Maknassy, un autorail diesel-électrique Brissonneau & Lotz de la SNCFT a reçu un blindage au niveau de la cabine.

(Coll. FM-GACMT)

5. Société nationale des chemins de fer algériens.



Train blindé armé par le 3^e bataillon de Zouaves à l'est de l'Algérie.

(Photo Tallabardon, SHD DE 2017 PA 105)

matériel ferroviaire. Plusieurs firmes françaises s'étaient spécialisées dans ce domaine et ont permis la construction de draisines simples, économiques et efficaces. Ainsi Jeep, Dodge et Scout-cars ont-ils été convertis pour la reconnaissance ferroviaire, avec l'adjonction d'un blindage sommaire. Ces draisines blindées et les suivantes ont, en cela, été plus utilisées et, à notre avis, plus efficaces que les trains blindés (quatre étaient opérationnelles en Algérie).

Agissant sur renseignements de complices intégrés au personnel de la SNCFA, la guérilla pouvait poser des dispositifs télécommandés et à crémaillère⁶, difficiles à détecter et à neutraliser. Ainsi, une parade consistait à attacher une barre d'attelage de dimension différente et aléatoire chaque jour, et à varier le nombre de wagons chargés placés en tête des trains. Malheureusement, la draisine d'ouverture de voie a souvent été la victime de ces bombes posées parfois juste après son passage pour opérer à son retour.

6. Le système à crémaillère agissait en utilisant la pression exercée par le passage de chaque essieu. Il était ainsi possible d'estimer le nombre d'essieux à laisser passer avant que l'explosion ne se déclenche.

Dossier

La forme la plus classique – et économique – de protéger un train était d'utiliser un char hors d'état, privé de ses chenilles pour gagner du poids et rester une arme redoutable malgré tout.

L'installation en série d'une mitrailleuse de 12,7 mm sur le toit donnait une puissance de feu importante, mais qui obligeait le servant à s'exposer hors du blindage. Des recherches ont été constamment menées pour protéger les équipages.

Certainement le matériel le plus achevé, ces draisines ont été conçues pour sauver des vies⁷. Pilotées à partir d'une draisine suivieuse, elles pouvaient être lancées en avant des patrouilles et « encaisser » les explosions. Les Fellaghas ayant noté la fragilité du système de commande bien visible sur le toit et justiciable d'un coup de fusil bien ajusté, une cabine blindée a ensuite été montée en superstructure.

Malgré de constants progrès, les équipages de draisines en particulier ont payé un lourd tribut à la protection du réseau ferroviaire.



**Draisine Scout-Car rail-route en Algérie.
Les Jeep et les Dodge ont aussi été convertis.**

(Coll. Malmassari)



**Draisine Billard blindée D 50 D 6 B
(voie normale) en Algérie.**

(SHD DE 2017 PA 105)



**Draisine Billard télécommandée
en Algérie.**

(SHD DE 2017 PA 105)

Conclusion

Décriés, ignorés ou considérés comme « supplétifs » des autres armes, les trains blindés français n'ont jamais eu la reconnaissance qu'ils méritent pour avoir été trop souvent construits en réaction aux activités de l'ennemi plutôt qu'en tant que problème à lui poser, malgré les exemples étrangers. Loin d'être en pointe technologique, leur rusticité

7. Elles sont donc bien le premier matériel terrestre radiocommandé opérationnel en France, et non l'AMX 30 B2 DT de la guerre du Golfe, souvent cité.

leur conférait paradoxalement une réelle efficacité qui a été démontrée dans la lutte contre les attentats touchant le réseau ferroviaire et ses abords notamment en Indochine et en Algérie.

Dans la très grande majorité des cas, les attaques avaient pour cible la voie et non les trains, les raisons en étaient certainement l'intelligence des équipages et leur efficacité. Malgré cela, les équipages de trains blindés et les cheminots ont payé un lourd tribut à l'accomplissement de cette mission.

Ce système d'arme rustique et évolutif a su résister au temps en s'adaptant : la Russie a modernisé du matériel ferroviaire de l'ex-guerre froide et emploie aujourd'hui quatre trains blindés en Ukraine. ■



Draisine détruite en juillet 1958, Oued Kebrit.

(Photo Tallabardon, SHD DE 2017 PA 105)

Sources et bibliographie.

Archives de l'auteur.

Archives SHD, ECPA-D, SNCF.

Chabot Guy, *Le Plus sale boulot – Guerre d'Algérie 1956-1962*, Coulommiers, 2006, Dualpha Éditions, 544 p.

Documents transmis par les membres de la FNAM.

Mallassari Paul, *Encyclopédie illustrée : Les trains blindés de 1825 à nos jours*, Bayeux, 2020, Éditions Heimdal, 527 p.

Mallassari Paul, *Armoured Trains, An Illustrated Encyclopedia 1825-2016*, 2016, Barnsley, Éditions Seaforth Publishing, 528 p.

Mallassari Paul, *Les Trains blindés français 1826-1962*, Saint-Cloud, 2010, éditions SOTeca, 271p. (publication de la thèse de doctorat).

Mallassari Paul, *Une expérience militaire sous-estimée : Les trains blindés français de la révolution industrielle à la décolonisation, étude technique et tactique comparée 1826 – 1962*, thèse de doctorat d'histoire soutenue le 4 mai 2007 université de Montpellier III, sous la direction de monsieur le professeur Jean-Charles Jauffret, année 2006-2007, 2 tomes dont 1 d'annexes, resp. 615 et 252 p.

Medard Frédéric, *Technique et logistique en guerre d'Algérie*, s.l., 2002, Lavauzelle, 239 p.

Neviaski Alexis, capitaine, « L'audace du rail : les trains blindés du Sud-Annam », *Revue Historique des armées*, n° 234, 2004, pp. 25 à 36.

Neviaski Alexis, capitaine, *Les Trains blindés du 2^e Régiment étranger d'infanterie au Sud-Annam de 1948 à 1954*, maîtrise, université Paris IV Sorbonne, sous la direction de monsieur le professeur Jacques Frémeaux, 1999, 1 tome, 115 p.

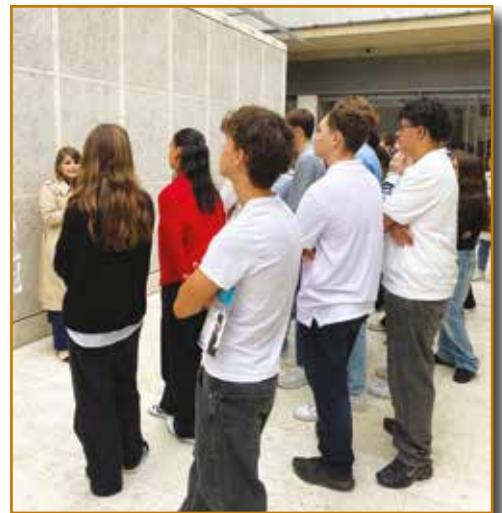
Tauriac Michel, *La Vallée des dieux*, Paris, 1989, Flammarion, 357 p.

À la recherche d'André, déporté en 1944

Le 28 avril 2025, l'Amicale Lattoise des Anciens de la Défense a été invité au lycée Joffre à Montpellier pour l'inauguration de la plaque commémorative en hommage à André Opolion, lycéen déporté en 1944 à Auschwitz.

Voici le texte des jeunes lycéens de la classe de Nathalie Exbrayat parrainée par notre association et qui sont à l'origine de la réalisation de cette plaque commémorative.

« Notre projet commence à Paris au Mémorial de la Shoah dans le cadre d'un voyage pédagogique parrainé par l'Amicale Lattoise des Anciens de la Défense (Groupement 198 de la FNAM). Notre professeur d'histoire nous a donné un nom, celui d'un élève de notre lycée, André Opolion. Ce nom, nous le retrouvons sur le "mur des noms" où figure la liste de tous les déportés juifs de France. André Opolion fait donc partie des 76 000 personnes, dont 11 400 enfants victimes de la Shoah. Dans la salle consacrée aux victimes et où sont affichées leurs photos, nous découvrons derrière chaque visage :



une singularité, une humanité. Mais malheureusement, aucune photo d'André.

Notre travail se poursuit ensuite aux archives départementales de l'Hérault. Il s'agit de retracer la scolarité d'André Opolion, en parcourant les registres du lycée Joffre de 1940 à 1945.

Puis nous avons approfondi nos investigations en variant nos sources : actes de naissance, sites mémoriels, fiches d'internements, jugements déclaratifs de décès, envois de mails, funestes listes de centaines de noms, nous ont finalement permis de retracer un peu la biographie d'André Opolion et de ses parents.

André François Opolion est né de parents juifs polonais le 5 février 1929 à Remiremont dans les Vosges. Esther Opolion, de son nom de jeune fille Esther Kühle, sa mère, couturière, est née en 1906 à Rozwadow[f] au sud de la Pologne. Naftul Opolion son père, un marchand forain, est né en septembre 1898



à Brzeziny à une centaine de kilomètres de Varsovie. Mariés en 1927 à Tours, ils vivent à Strasbourg puis à Remiremont, et sont naturalisés Français en septembre 1929, soit l'année de naissance d'André.

Par la suite, Esther et André vont vivre à Montpellier où ils logent au 14 Grande rue. Le frère d'Esther, Israël, est lui aussi installé à Montpellier, dans le quartier Candolle. Il est employé chez un tailleur.

André est scolarisé en primaire à l'école Voltaire, quartier Sainte-Anne, et fait sa rentrée en 6^e au lycée Joffre en 1941. C'est un élève brillant qui réussit à obtenir le deuxième prix de composition française en 5^e.

Son oncle Israël, qui a gardé sa nationalité polonaise, est arrêté le premier, en février 1943. Transféré au camp de Gurs, puis à Drancy, Israël est déporté et assassiné, vraisemblablement à Sobibor.

André lui-même est arrêté en mai 1944, en même temps que sa mère. Il ne fera jamais sa rentrée en 3^e. Ils sont tous les deux transférés à Drancy le 20 mai de cette même année.

Dans le carnet de fouilles établi à leur arrivée à Drancy, nous apprenons qu'Esther n'a sur elle qu'une bague en or, deux diamants et 30 francs...

André et sa mère sont ensuite déportés le 30 mai par le convoi numéro 75. Ils arrivent à Auschwitz le 2 juin 1944.

En janvier, nous nous sommes rendus à Auschwitz, sur le site même où lui et sa mère ont vécu leurs derniers instants. Nous étions



sur la Bahnrampe où tous deux sont descendus du wagon le 2 juin 1944. Nous n'avons pu que constater la proximité entre cette Bahnrampe où arrivaient les déportés et le lieu de leur assassinat, quelques dizaines de mètres plus loin : les Krematorium II et III.

Nous avons cherché André Opolion dans le grand livre des noms exposé à Auschwitz. Nous l'avons trouvé, parmi les quatre millions et demi d'autres noms de victimes de la Shoah qui ont pu être recensés et inscrits sur ces pages.

Une plaque commémorative a finalement été apposée sous le porche du lycée aux côtés de celle qui honore la mémoire de quatre lycéens résistants morts pour la France en 1944 et 1945. Inaugurée le 28 avril 2025, cette nouvelle plaque rend hommage à André-François Opolion.

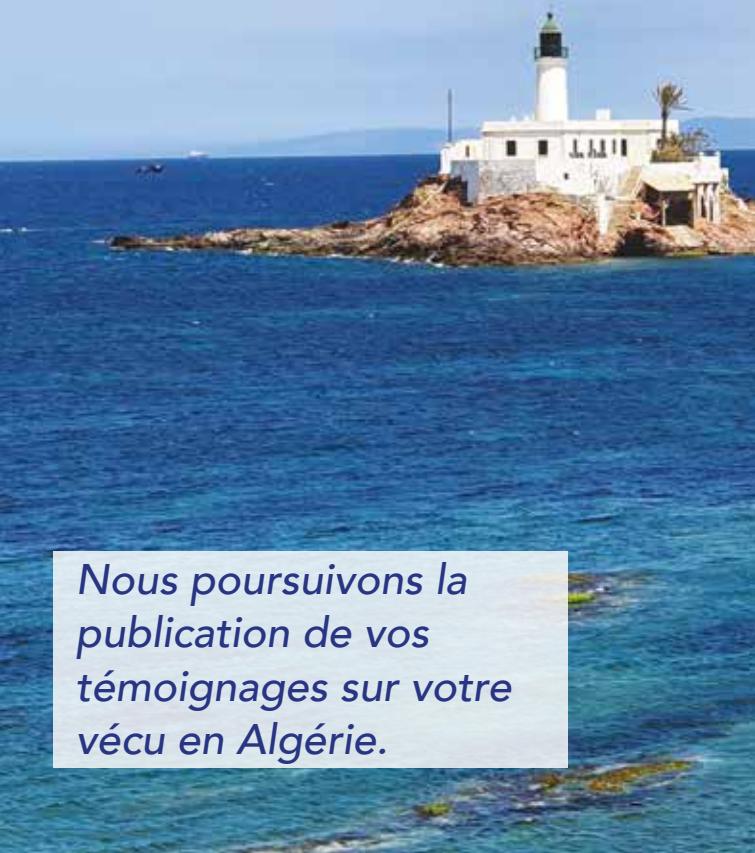
Derrière ce nom, c'est une histoire encore un peu mystérieuse, une vie déchirée et arrachée au monde avec des millions d'autres, que nous avons essayé de reconstituer tant bien que mal. Ce travail de recherche nous a rappelé, avec force, l'importance du devoir de mémoire. Une nécessité que Primo Levi a exprimée avec puissance et simplicité : « N'oubliez pas que cela fut ». (Si c'est un homme, 1987) »

**Carla, Lisa, Louise, Jules, Salsabil,
élèves de Terminale du lycée Joffre de
Montpellier accompagnés de
leur professeure Nathalie Exbrayat.**

La guerre d'Algérie

Le phare d'Arzew.

© Houari Rezagui



Nous poursuivons la publication de vos témoignages sur votre vécu en Algérie.

Willy Chiale, corps des Fusiliers Commandos de l'Air

Mon histoire met en scène une famille algérienne en 1958 dans un douar reculé du Constantinois. Le père et sa fille de huit ans en sont les principaux personnages.

Préparation du référendum de 1958 en Algérie

Je suis stationné dans le Constantinois, après un stage de contre-guérilla à Arzew. Nous préparons le référendum du 28 septembre 1958 qui a été décidé par le général de Gaulle. L'essentiel de notre travail n'est plus

la chasse aux fellaghas : il s'agit d'élaborer les nouvelles cartes d'identité de tous les habitants, y compris pour ceux qui en détiennent déjà une, à jour.

C'est un véritable recensement. Nous travaylons dans des endroits qui n'ont pas vu de Français de métropole et d'Afrique du Nord avant 1954 (ou si peu), c'est à dire dans le bled. Il s'agit donc, avant le 28 septembre, de préparer administrativement tous les documents nécessaires.

Les appelés

En mission

Me voilà parti dans les douars environnants avec une jeep et un half-track, une douzaine de fusiliers de l'Air, un Harki, armés bien entendu, comme pour toute mission de combat. D'autres « armes » aussi importantes sont avec nous : infirmier, appareil photo, machine à écrire, bonbons pour les enfants, cigarettes et du tabac pour les hommes et... cartes d'identité vierges.

Nous sommes le 20 septembre 1958. Nous continuons le recensement : travail harassant, mais passionnant qui nous change des diverses missions opérationnelles. Nous sommes toujours bien accueillis : le café est le moment sacré, de paix, de convivialité et de respect que nous avons les uns envers les autres.

Le peuple du bled attend, des élections, le renouveau. Quel renouveau ? Beaucoup de choses ont été faites, surtout dans les villes, mais il reste encore tant à faire pour les habitants des villages et habitations isolées, souvent très primitives.

Une petite fille de 8 ans

En cet après-midi ensoleillée, j'arrive, avec mon équipe, dans un tout petit douar, apparemment plus pauvre que tous ceux que j'ai recensés ces derniers jours. Après avoir commencé l'établissement des cartes d'identité, mon Harki m'informe d'un problème important et grave. En effet, un vieil homme d'un

certain âge (mais qui peut dire l'âge sur un visage barbu et buriné par le soleil) vient vers moi avec une petite fille. Il me confie qu'elle a 8 ans « environ ». N'ayant jamais été déclarée, elle ne figure pas sur les registres d'état civil. Elle n'a donc pas d'existence légale. Censée ne pas être née, elle ne pourra donc jamais obtenir un quelconque papier officiel et surtout une carte d'identité : capital !

Le plus grave est que pour régulariser une telle situation, il est indispensable d'obtenir un jugement écrit du juge local.

L'administration française

Or, pour obtenir ce document, il faut que les parents versent, à titre d'amende, une somme de 150 000 francs. Nous sommes en 1958 : somme énorme pour ce père cultivateur illettré et désargenté, ce qui explique, en partie, la non-régularisation à ce jour.



Sans trop réfléchir, spontanément, je rassure notre homme, termine ma mission du jour et nous quittons le village. Mais j'ai l'habitude du respect de la parole donnée, je ne sais vraiment pas ce que je vais pouvoir faire pour lui. Je me précipite à la ville voisine. Ne suis-je pas LE responsable dans un grand secteur ? J'ai 22 ans. Majeur seulement depuis un an, avec droit de vie et de mort dans cette guerre que l'on appelait « pacification ».

J'explique le cas particulier au colonel de l'armée de Terre commandant de garnison et

Les appelés

nous allons ensemble voir le juge. Ce dernier, qui est un berbère, comprend fort bien et fort vite la situation, en particulier l'aspect financier. Il parle un français impeccable : café, verre d'eau, palabres... Finalement, il inscrit sur un registre la date « née présumée en 1950 », me donne l'attestation de naissance de la « gamine » ainsi que l'exonération des droits.

C'est là assurément un brave homme compréhensif : il me fait aveuglément confiance et applique les textes de façon humaine et réaliste. Il n'a pas tergiversé tant il comprend l'intérêt de la régularisation et l'impact sur les « locaux ». Passée beaucoup trop rapidement dans ma vie, j'avais fait là une belle rencontre. Mais quel bel éclair ! Dans ce monde aux rapports qui pouvaient être conflictuels, c'était une bouffée d'oxygène : l'humanité de l'administration au service d'un pauvre fellah. Rendez-vous compte, j'avais obtenu un acte de naissance et une exonération de tous les droits... quelle réussite ! J'étais tout heureux et un peu fier du résultat obtenu.

Ému lui aussi, mon Harki me remercie pour mon intervention. C'est comme si c'était lui qui avait reçu ce cadeau extraordinaire. Spontanément, ses deux mains enserrent les miennes, puis il met une main sur son cœur en geste de reconnaissance. Ses yeux parlent d'amitié et d'amour de la France...

Retour au douar

Je veux faire vite. Je repars avec ma jeep sans l'escorte du véhicule blindé.

Il est vrai que la zone est bien pacifiée depuis quelque temps. Mais est-ce bien raisonnable ? Nous sommes quatre à bord : derrière, mon Harki et un fusilier, devant, mon chauffeur et... moi-même. Il se fait tard et le soir tombe rapidement. Nous arrivons dans le douar. Au bruit de la jeep, le père sort de chez lui et vient à notre rencontre. Je lui tends ses deux papiers officiels. Mon Harki, tout fier, lui aussi, lui annonce la bonne nouvelle : grâce à mon intervention, sa fille, est enregistrée de façon légale à l'état civil et ce,

Ksar Kenadsa.

© Chettouh Nabil



Les appelés

sans bourse délier. Elle va pouvoir avoir une carte d'identité comme tout le monde.

Le père, tout heureux, ne cache pas sa joie : il nous remercie longuement et bruyamment. Il sourit. Puis par l'intermédiaire de mon Harki, il dit et me fait comprendre « attends, je reviens. » J'ai déjà entendu cela dans le vieux ksar de Kenadsa où j'avais été obligé de tirer. Que va-t-il se passer ?... Je me doute qu'il va peut-être revenir avec sa fille pour dire « merci. » Ou alors ?...

Il commence à faire très sombre. Je n'avais, pour lors, pas vu plus loin que le bout de mon nez : j'en ai gardé un curieux souvenir. Il revient seul, la main droite derrière le dos... Me serais-je trompé ?... Méfiance ! Sa fille est restée sur le pas de la porte. Nous n'avons donc rien à craindre, mais j'ai été éduqué à me tenir sur mes gardes en toutes circonstances, donc... Méfiance !

Que tient-il dans cette main qui se cache derrière son dos ?... Une arme ?... Pourquoi ?... C'est impossible !... Je lui ai pourtant rendu du service ! L'inquiétude grandit au fur et à mesure qu'il s'approche du véhicule. Tout le monde est descendu. Je suis vraiment sur le qui-vive. Le fusilier a armé son PM tout en surveillant les abords. Le chauffeur itou. Quant à moi, les deux mains, bien en vue, sans arme apparente par courtoisie envers le villageois (mon PA est dans son holster « DST »),... je balise.

Il fait de plus en plus sombre. Seul, mon Harki a l'air serein : sa présence est rassurante. L'homme s'approche encore, encore et encore jusqu'à me toucher, la main droite toujours derrière son dos. Il continue d'avancer avec un grand sourire. J'avoue quand même : « Je n'en mène pas large. » Soudain... toujours avec ce large sourire... il sort sa main

et tend vers moi... une superbe poule dont il tient à me faire cadeau.

Ce brave paysan, qui n'avait que quelques volailles, me faisait, sans aucun doute pour lui, le plus beau, le plus grand et le plus cher cadeau du monde.

Bien sûr, je commence par lui dire que je ne veux pas qu'il se démunisse, que ce que je lui ai obtenu est gratuit, mais mon Harki me coupe tout de suite la parole. Il faut absolument que j'accepte ce don sinon c'est vexer le généreux donateur. Sa gratitude était infinie et il avait mis tout son cœur dans cette offrande qui était son gage de remerciement et d'amitié.

J'ai pris cette poule vivante comme on se saisit d'un bien précieux. Grandes effusions. Nous quittons les lieux : il se fait tard, il n'est pas raisonnable de rester plus longtemps.



Image générée par IA

Les appelés

Nous sommes repartis tous les quatre, conscients d'avoir vécu quelque chose d'immense, d'indéfinissable. Une amitié sincère s'était nouée entre tous les acteurs. La guerre était loin, bien loin, très loin... (J'avais été blessé au mois d'avril, un jeudi Saint). La nuit était tombée. Sous le ciel étoilé, comme toujours magnifique, nous avons rejoint le cantonnement, sereinement, sans un mot, tout à nos pensées. L'instant était magique ! Et nous avons traversé l'oued une fois de plus.

Aujourd'hui encore, j'ai cette image, dans les phares de la jeep, de ce père heureux nous saluant de la main et du sourire de sa fille devant la porte de sa maison. Cette simple bonne action, dans un océan de tempêtes, prenait une acuité toute particulière !

La poule ? Eh bien ! Un cuisinier du mess l'a préparée et j'ai tenu à ce que nous la mangions à quatre. L'avions-nous réellement méritée ? Ce fellah avait l'air si pauvre ! Mais voilà, ce sont les coutumes locales. C'était son cadeau empreint de gratitude, de reconnaissance, d'amitié qui s'étaient liées entre tous les acteurs de cette belle histoire.

Que sont devenus ce paysan et cette gamine ?

Peut-être que la « petite fille légalement vivante », ayant grandi, se souvient-elle, quelquefois, d'une jeep repartant dans la nuit avec quatre soldats à bord, l'un tenant à la main une poule ? ■

René Debard

Gr 155 : Association Nationale des Combattants des Douanes

Appelé sous les drapeaux en 1958 à l'âge de 22 ans, ayant bénéficié d'un sursis pour études, et titulaire d'un brevet de PMS (Préparation Militaire Supérieure), je suis incorporé à l'école de Saint-Maixent. J'en ressors, six mois plus tard, avec le grade d'aspirant.

Mon père ayant fait son service en Syrie et au Liban, dans l'Infanterie Coloniale puis aux Tirailleurs Sénégalaïs, j'ai bien sûr demandé à être affecté dans l'Infanterie de Marine, ce qui me fut accordé.

Vu mon classement, j'ai obtenu le 11^e RIMA à Bougie, que j'ai rejoint après un court séjour à « l'école » d'Arzew.

Mon séjour débute par une affectation au

2^e Bataillon puis à la 6^e Compagnie, stationné en Kabylie dans la vallée de la Soumam. Après quelques temps de formation sur place, j'ai pris le commandement du poste de Taouirt, comprenant une section de la 6^e compagnie et une Harka.



Opération Jumelles et autres comprenant les deux Kabylies (la grande et la petite).

Les appelés



Nous avons joué notre rôle : embuscades, patrouilles, accrochages. Nous nous en sommes assez bien tirés.

Mais il est des choses dont on ne parle que très peu et pourtant ce n'était pas seulement la guerre d'Algérie, c'était aussi la pacification et on n'évoque pas souvent ce rôle de chef de poste perdu en « pleine brousse ».

- Trouver parmi les hommes un soldat capable de jouer le rôle d'instituteur et réussir à apprendre aux enfants des villages environnants à lire, écrire en français et à compter. Ces petits Kabyles si gentils !
- Avoir un bon infirmier au poste pour apporter des soins aux habitants voisins, ces admirables Kabyles !

- Et enfin, une fois par semaine, le convoi de la compagnie qui apporte, certes le matériel nécessaire aux besoins de la garnison (vivres, munitions, etc.) mais aussi des sacs de farine à distribuer aux femmes kabyles des villages alentours, afin qu'elles puissent faire le couscous pour leurs familles.



On parle peu de ces chose-là et pourtant !...

Je remercie mon chef de bataillon et mon commandant de compagnie pour leur humanisme, ce qui n'enlève rien à leurs capacités militaires. Merci également aux Marsouins et Tirailleurs français et africains ainsi qu'aux harkis. Que sont-ils devenus ?

À savoir : la guerre d'Algérie, ce n'était pas seulement la guerre ! Nous étions des frères d'armes, avec le temps, nous sommes devenus des frères tout court. ■

Jean-Paul Urban

Les derniers Goums Marocains, 1956

En octobre 1955, je fus appelé sous les drapeaux et affecté au 42^e Régiment des Transmissions, spécialiste en télé-type (machine à écrire), à Deux-Ponts, en Allemagne. J'y ai passé mon permis de conduire.

Après mes classes, j'ai dû partir en Algérie. Le 1^{er} avril 1956, dimanche de Pâques, nous embarquons sur le Kairouan, en direction d'Alger, où nous sommes reçus par le sergent-chef Wilczeck, dont l'uniforme nous faisait penser à un légionnaire : la différence

Les appelés

était dans le couvre-képi (kaki). Après l'appel, il nous dit : « Il y aura plus d'un d'entre vous qui avalera son bulletin de naissance ici, en Algérie », phrase que je n'oublierai jamais. Puis nous prenons le train de nuit en direction de Tlemcen où nous recevons notre paquetage : c'était la tenue des Goumiers Marocains.

Après deux jours sur les hauteurs de Tlemcen, nous partons pour notre destination : le camp de Khemis, petit village, à 15 km à vol d'oiseau d'Oujda, à la frontière marocaine et à 50 km au Sud de Tlemcen. Là nous sommes les premiers appelés européens à renforcer cette unité composée de militaires algériens dont les chefs étaient des anciens d'Indochine, rescapés du camp de Dien Bien Phu et quelques engagés volontaires. Je me suis retrouvé à la 3^e Compagnie de commandement sous la direction du capitaine Gallois.

Ayant le permis de conduire, je suis chauffeur du sergent pour faire le ravitaillement à Tlemcen, une ou deux fois par semaine. Notre campement est composé de grandes tentes « Les Guitounes ». Je me retrouve,

seul Européen, dans une tente avec une trentaine de militaires algériens.

Dans notre campement, il n'y avait pas de cuisine. Nous touchions le pré-franc pour nous ravitailler chez le magasinier. Les boîtes de conserve : sardines, corned beef, ... étaient notre quotidien. Le Ramadan était très dur pour moi, mes camarades algériens mangeaient, chantaient et faisaient la fête toute la nuit : impossible de dormir.

Suite à l'indépendance du Maroc, notre unité a changé de nom et nous sommes devenus le 1^{er} Groupe de Compagnies des Nomades Algériens (GCNA). Des renforts en troupe du contingent arrivaient en permanence. J'ai été affecté au bureau du chef de compagnie de commandement, le capitaine Gallois



© Fatima Brahmi

Les appelés

et le sergent-major Ghalid, mon chef. Je devais remplir les livrets militaires et taper les comptes rendus. Mais je n'étais pas exclu des patrouilles de nuit ou des embuscades.

Lors d'une opération dans les montagnes au sud de Khemis, nous avons subi le premier enlèvement des camarades qui faisaient le ravitaillement en eau dans l'Oued proche avec les mulets : deux militaires du contingent ne sont jamais revenus.

Nous avons dû changer de campement, le FLN ayant pu avoir des renseignements. Le bataillon fut dispersé au Nord de Tlemcen, dans des fermes isolées, abandonnées par leurs propriétaires. Une section de la 2^e Compagnie fut envoyée aux Abdellys. Toute cette section, dont un camarade chtimi, Michel Chevaillier, a été enlevée dans la nuit du 30 novembre au 1^{er} décembre. Nous n'avons plus entendu parler d'eux.

Ayant appris le sort destiné aux camarades des Abdellys lors d'une émission de télévision, j'étais très choqué, surtout en voyant le nom de mon camarade Michel Chevaillier sur la liste des 20 disparus. Tout le bataillon a été déplacé dans un autre campement, dominant la route de Tlemcen à Marnia. D'un côté il y avait la montagne rocheuse, un vrai maquis allant vers Fillaoussene et, en contrebas, il y avait l'oued où se trouvait un moulin. La section muletière y faisait le ravitaillement en eau et y descendait quotidiennement.



Le fils du meunier était membre du FLN et c'est là que se faisaient des relations entre les militaires (agents doubles) et le FLN.

Le bataillon étant parti

en opération dans le Sud, il ne restait plus qu'une centaine de militaires pour garder le campement. Le planton du lieutenant de la 2^e Compagnie n'étant pas parti en opération, en a profité pour prendre la valise du lieutenant avec sa tenue. Depuis quelque temps, un militaire du 2^e Bureau était affecté au bataillon en toute discrétion. Cet officier a surpris, dans la nuit, le planton qui voulait franchir les barbelés avec la valise contenant la tenue du lieutenant. Après un interrogatoire de deux heures, avec les moyens spéciaux pour le faire parler, il a avoué qu'il voulait se rendre au moulin où une centaine de membres du FLN étaient basés et qu'il devait les ramener au campement en tenue de lieutenant, pour nous surprendre pendant la nuit.



Les appelés



Après l'échec de cette tentative d'enlèvement, nous avons appris que, depuis notre arrivée dans cette unité, nous vivions avec plus de 100 agents doubles, prêts à nous liquider ou à nous faire « le large sourire » comme on le disait couramment pendant cette guerre.

Aussitôt, tous les restants du camp ont eu ordre de se mettre aux postes de défense, une mitrailleuse a été mise en place qui tirait des balles traçantes en direction du moulin. Les unités du secteur ont été mises en alerte. Les jours suivants une activité forte régnait dans le secteur, l'aviation essayait de localiser cet important groupe du FLN.

Quelque temps plus tard, c'était le début d'une grande opération dans le secteur du Filliaoussene. Le matin, l'artillerie, les camions avec la Légion étrangère s'installaient devant le plateau, à l'entrée de notre campement. Des militaires étaient amenés sur des positions rocheuses de cette montagne ; des hélicoptères acheminaient les commandos

par douzaines à chaque rotation sur les positions du front. Les membres du FLN localisés, la bataille a été engagée : tirs de canon, bombardements de l'aviation. Cette opération a duré deux jours.

Résultat : plus de 120 membres du FLN tués, les pertes de l'armée étaient de 25 morts dans les unités de commandos de la Légion étrangère qui devaient déloger, à l'assaut, les fellaghas cachés derrière les rochers. Notre unité, ne faisant que du bouclage, n'a pas eu de perte.



Le monument aux disparus des Abdellys
au cimetière du Père-Lachaise, division 88.

© Pierre-Yves Beaudouin

Après cette épuration, nous avons dû changer de place et ce fut mon dernier changement. Nous sommes partis dans la région de Relizane, petite ville située dans une zone plus calme à l'Est.

J'ai terminé mon service militaire en décembre

1957. Pendant tout notre séjour en Algérie, la peur et l'inquiétude ne nous quittaient pas. Pour moi, le souvenir de ces camarades que j'ai connu là-bas : pieds-noirs, français-musulmans et métropolitains des différentes régions de France et les regrettés des Abdellis, fut une période de ma vie que je ne pourrai oublier.

Les recherches sur un Poilu

Samedi 22 mars 2025, comme à mon habitude quand je peux, je vais chiner aux puces de Metz. Dans le dédale des allées, une petite boîte attire mon attention. Elle est remplie de breloques. Au milieu de ces objets, trône une plaque d'identité modèle de 1881 de l'armée française, celle que chaque Poilu portait autour du cou et au poignet pendant la Grande Guerre. Cet article réglementaire permettait d'identifier le corps d'un Poilu.

En effet, cette plaque d'identité est composée de plusieurs informations :

- Le nom et prénom du soldat : Davodeau Paul ;
- La classe (l'année des 20 ans du soldat) : 1916 ;
- Le bureau de recrutement, ici Ancenis en Loire-Atlantique ;
- Le matricule, numéro unique qui identifie le soldat sur sa plaque et sur sa fiche de matricule, sur cet exemple 281

Je demande le prix et le vendeur m'annonce cinq euros. Je décide de me porter acquéreur de cette plaque et d'essayer de retrouver les descendants de ce Poilu. Ce n'est pas ma première expérience de ce type, car j'ai déjà réussi à retrouver les descendants de deux Poilus, le premier dans les Côtes d'Armor et le second en Côte d'Or.

Mon premier réflexe après cet achat est de faire une recherche sur le site Internet du ministère des Armées : Mémoire des

hommes. Ce site web, totalement gratuit, met en ligne depuis 2003, la liste des militaires français tués pendant le XX^e siècle (Première et Seconde Guerres mondiales, Indochine, Corée, Algérie, Opex, etc.). Cette base de données est juste à 90 %.

On y trouve également une rubrique qui se nomme « Sépultures de Guerre ». La base Sépultures de guerre comprend environ 700 000 noms répertoriés de soldats qui reposent dans des nécropoles nationales en France, en Belgique et dans d'autres pays européens. On n'y trouve pas les soldats qui furent rapatriés dans les cimetières civils.

Concernant le soldat Davodeau Paul, il ne figure pas sur ces deux sites Internet. Par déduction, il n'est donc pas mort au combat, de blessure ou de maladie contractée en service.



Je continue mon enquête, en parcourant le site Internet : MémorialGenWeb. Créé en 2000 par Éric Blanchais, ce site publie, à partir de relevés sur les monuments aux Morts, dans des nécropoles nationales ou à l'aide de documents, les noms de soldats et victimes civiles, français et étrangers, tués ou disparus par faits de guerre ou morts en déportation. Sa base de données regroupe 4 000 000 de noms. Parfois, on peut y trouver également des informations complémentaires et des photos.

Ne trouvant toujours pas d'informations, je décide de me rendre sur les fiches de matricule de Loire-Atlantique. À son entrée dans la guerre, comme conscrit ou militaire, chaque soldat se voit attribuer une fiche de matricule. Depuis une quinzaine d'années, la plupart des départements français ont mis ces archives en ligne. On les retrouve dans les séries « R ». Ces documents constituent une mine d'informations. On y trouve :

- Identité et état civil : nom complet, date et lieu de naissance, noms des parents, profession ;
- Description physique et instruction : taille, couleur des yeux et des cheveux, forme du visage, etc. Y est indiqué aussi le niveau d'instruction du soldat ;
- Détails du service militaire : numéro de matricule, régiment d'affectation, grades atteints, campagnes militaires, mais aussi décosations ou blessures reçues ;
- Observations : notes sur la conduite, promotions, punitions, ou autres faits marquants.

Avec les informations de la plaque d'identité, je trouve rapidement la fiche de matricule de Paul Davodeau sur les archives départementales de Loire-Atlantique. Celles-ci sont consultables en ligne. Ainsi je peux tracer le parcours d'une partie de sa vie.

Je découvre que Paul Eugène Davodeau est né le 5 février 1896 à Ancenis. Il était boulanger-pâtissier. On découvre qu'il mesurait 1m71 et qu'il avait des yeux bleus et des cheveux châtain. Paul Davodeau sera incorporé le 8 avril 1915 au 135^e Régiment d'Infanterie à Angers. Le 31 août 1915, il est réformé à cause d'astigmatisme non corrigéable et divers problèmes oculaires. Étant



donné l'état de guerre, il n'est pas complètement réformé mais dirigé vers un service auxiliaire.

Il sera rattaché à des hôpitaux militaires à l'arrière du front, notamment dans le Jura, en Champagne ou dans les Vosges, avant de finir son service à Châteauroux. Paul Davodeau est démobilisé le 20 septembre 1919.

Il ne restait plus désormais qu'à trouver les descendants du soldat Davodeau. Si de nos jours les réseaux sociaux peuvent avoir un effet négatif, ils peuvent parfois rendre de bons services. Je vais ainsi en avoir la preuve.

Le 22 mars 2025, je lance une bouteille à la mer sur Facebook et Twitter : « Nous recherchons les descendants de Paul Davodeau pour remettre cette plaque d'identité qui a été trouvée ce matin au marché aux puces de Metz. »

Ce message est partagé plus de 5 970 fois et est relayé aussi par la radio France Bleu. À partir de ce moment, la magie opère et le 24 mars, je reçois un message de Jean Davodeau, petit-fils de Paul Davodeau !

Nous convenons d'un rendez-vous pour l'été et, avec émotion, le mercredi 27 août 2025, je remets la plaque d'identité du soldat Paul Davodeau à sa fille et à ses petits-enfants, un grand moment d'émotion que nous immortalisons par une série de photos.

Ainsi les nouveaux outils nous permettent de faciliter les recherches sur les parcours des soldats.

Comme autres ressources, nous pouvons aussi citer :

- **Le Service Historique de la Défense (SHD) de Caen**

Rue Neuve du Bourg l'Abbé
14037 Caen cedex
shd-caen.courrier.fct@intradef.gouv.fr



- **Le Mémorial de Caen** possède une division dédiée aux archives des victimes des conflits contemporains.

- **La base de noms** est un site Internet avec une base nationale qui regroupe les bases de matricules des archives départementales, des archives nationales de l'outre-mer et du ministère des Affaires étrangères, et la base des Morts pour la France 14-18 (ministère de la Défense). Cette base s'enrichit au fur et à mesure de l'avancée des travaux d'indexation nominative des registres pour vous offrir la consultation en direct des matricules des neuf millions de combattants.

<https://francearchives.gouv.fr/>

- **La base de données Léonore.** Cette ressource donne accès aux dossiers nominatifs des personnes nommées ou promues dans l'Ordre de la Légion d'honneur depuis 1802 et décédées avant 1977 : www.legiondhonneur.fr

- **Les journaux des marches et opérations des régiments** sur le site : memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr. Les JMO permettent de retracer le parcours de chaque régiment pendant la Grande Guerre.

- **Les listes de soldats prisonniers de la guerre 14-18** : grandeguerre.icrc.org/fr/

- **Geneanet** : Un site de généalogie qui peut vous aider pour les recherches.

<https://www.geneanet.org/>

Pour le cas des Alsaciens-Mosellans qui ont été incorporés de force dans la Wehrmacht et la Waffen-SS, il existe :

- **Le SESMA** Service Entretien des Sépultures Militaires Allemandes
9 rue du pré Chaudron
57070 Metz

- **Les Bundesarchiv**
Am Bosigtum 130
D-13507 Berlin

En espérant que cet article puisse vous aider à faire de belles découvertes sur vos ancêtres !

Si vous ne maîtrisez pas l'outil informatique, les membres de l'association *La Tranchée de Chattancourt* peuvent vous aider. Vous pouvez nous contacter à :
contact@tranchee-verdun.com

David AMBERG,
La Tranchée de Chattancourt, Gr 67

Remerciements à Nicolas Czubak pour l'aide à la rédaction de l'article.

Albert Roche

Un destin hors du commun

Albert Séverin Roche (1895-1939), né à Réauville dans la Drôme, est une figure méconnue mais exceptionnelle de la Première Guerre mondiale.

Surnommé « le premier soldat de France » par le maréchal Ferdinand Foch, il a incarné l'héroïsme et le courage, se distinguant par des faits d'armes extraordinaires qui lui valurent le titre de soldat le plus décoré du conflit. Malgré un début difficile, il a marqué l'histoire par sa bravoure.

Les débuts d'un soldat atypique

En 1914, lorsque la guerre éclate, Albert Roche a 19 ans et souhaite s'engager. Mais jugé trop chétif par le conseil de révision, il est refusé. Têtu, il est déterminé à aller se battre.

Il s'enfuit alors de la ferme familiale et se présente directement à la caserne de la



commune d'Allan (Drôme). Son incorporation est houleuse, il est maltraité et mal noté, alors... il s'enfuit à nouveau, ce qui lui vaut d'être emprisonné pour désertion. En prison il plaide sa cause, demandant à être envoyé au front, là où se déroulent les vrais combats : « Les mauvais soldats, on les expédie là-haut, et moi je veux aller où l'on se bat. » Jugé, il est envoyé au front... en première ligne.

Il est finalement affecté, en juillet 1915, au 27^e bataillon de chasseurs alpins, surnommés par les Allemands les « Diables bleus » pour leur ténacité. C'est dans cette unité qu'il va révéler son véritable tempérament.



Le guerrier des tranchées

La légende d'Albert Roche repose sur une série d'exploits incroyables. Blessé neuf fois et allant même jusqu'à extraire une balle lui-même, il retourne toujours au front pour accomplir des missions extrêmement risquées.

Son bilan est stupéfiant : il est crédité de la capture de près de 1 200 soldats allemands.

Ses faits d'armes les plus célèbres

Un nid de mitrailleuses allemandes empêche tout mouvement des soldats français. On demande des volontaires pour le détruire : Albert y va seul. Rampant jusqu'à la tranchée ennemie, il y repère le tuyau d'un poêle dépassant du sol, il a alors l'idée d'y jeter des grenades tuant plusieurs ennemis. Les survivants croyant à une attaque de grande envergure se rendent. Albert Roche retourne à la tranchée française avec huit prisonniers portant leur propre mitrailleuse.

Lors d'une attaque de l'artillerie allemande tous ses camarades de combat sont tués. Seul survivant, Albert décide d'aligner les fusils de ses compagnons sur le bord de la tranchée. Il court de l'un à l'autre pour tirer en continu, faisant ainsi croire que de nombreux soldats sont encore debout et repousse seul l'assaut.

Lors d'une mission de reconnaissance, son lieutenant est blessé et capturé. Albert Roche



Alsaciens, je vous présente
votre libérateur, Albert Roche,
c'est le premier soldat de
France !

”

refuse de l'abandonner et se rend avec lui. Lors de son interrogatoire, il parvient à s'emparer du pistolet de l'officier allemand et le tue. Pendant leur évasion, des gardes tentent de s'interposer... ils sont abattus. Il libère d'autres prisonniers français et regagne les lignes françaises avec son lieutenant, les soldats français libérés... et 48 prisonniers allemands.

Lors d'une autre mission, Albert reste trois jours dans un trou d'obus, observant la position ennemie pour transmettre de précieux renseignements.

Au chemin des Dames, un capitaine est blessé et gît dans le *no man's land*¹. Une fois de plus, Albert Roche se porte volontaire pour aller le chercher. Il met six heures pour le rejoindre en rampant, puis encore quatre heures pour le ramener, avant de le confier aux brancardiers. Épuisé, Albert s'écroule de fatigue dans un trou de guetteur. Réveillé par une patrouille, il est pris pour un déserteur. Malgré ses dénégations, sans témoin et en pleine période de mutinerie, il est envoyé au cachot en attente de l'application de la sentence. Alors qu'il est emmené au peloton d'exécution qui s'apprête à le fusiller, une estafette arrive et interrompt l'exécution : son capitaine, sorti *in extremis* de son coma, apporte son témoignage, le sauvant.

1. *No man's land* : Anglicisme apparu peu après la stabilisation du front, le *no man's land* désigne le terrain entre les tranchées des deux camps.



Reconnaissance

Sa bravoure légendaire est saluée par le maréchal Foch en personne qui, le 27 novembre 1918 à Strasbourg, le présente à la foule en s'exclamant : « Alsaciens, je vous présente votre libérateur, Albert Roche, c'est le premier soldat de France ! »

Avec neuf blessures et 1 180 prisonniers à son actif, Albert Roche a démontré son courage et son mépris absolu du danger. Il est titulaire de nombreuses décorations dont la Légion d'honneur et la Croix de guerre avec douze citations (quatre palmes et huit étoiles).

Le 11 novembre 1920, il porte, avec sept de ses camarades, le cercueil du Soldat inconnu lors de la cérémonie à l'Arc de triomphe.



À Réauville, les enfants de l'école ont découvert le nouveau buste d'Albert Roche lors de la cérémonie en son honneur (2022).

© Le DL / Zoé Barbier

Il fait ensuite partie de la délégation française conduite à Londres en 1925 par le général Gouraud pour assister aux obsèques du field marshal Lord French. Il est convié à la table du roi George V avec cinq représentants de l'armée.

Une fin tragique pour un héros oublié

Après la guerre, Albert Roche mène une vie modeste, travaillant comme cantonnier puis pompier. Il meurt tragiquement en 1939, renversé par une voiture alors qu'il descendait d'un autocar. Ses funérailles ont lieu avec les honneurs militaires, à la demande du président du Conseil, Édouard Daladier.

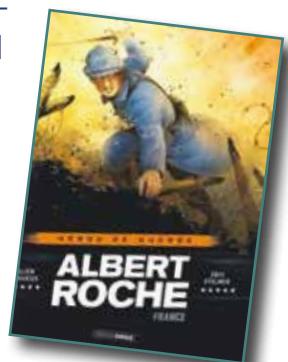


Sépulture d'Albert Roche au cimetière Saint-Véran en Avignon (84).

© Ederolland

Aujourd'hui, bien qu'une stèle ait été érigée en sa mémoire à Réauville, le nom d'Albert Roche reste malheureusement peu connu du grand public. Il demeure un héros oublié de la Grande Guerre.

Bande dessinée
Albert Roche,
éditions Grand Angle



Simo Häyhä ou la Mort blanche

Simo Häyhä, né le 17 décembre 1905 à Rautjärvi (petite ville actuellement à la frontière avec la Russie), est un militaire finlandais considéré comme le meilleur tireur d'élite de tous les temps.

Parcours pendant la guerre

Simo Häyhä combat durant ce que l'on a appelé la guerre d'Hiver (1939-1940) en tant que tireur d'élite.

On lui attribue la mort de 505 soldats soviétiques abattus au fusil. Le chiffre non officiel du champ de bataille de Kollaa est de 543 tués par des tirs de précision, auxquels s'ajouteraient environ 200 autres en utilisant un pistolet-mitrailleur Suomi KP31.



Simo Häyhä après avoir été récompensé par le fusil honorifique Mosin-Nagant « Pystykorva » modèle 28.

© Archives militaires finlandaises
Colorisée par Julius Jääskeläinen



Suomi KP-31 de fabrication finlandaise.

© Mbeesb

Un redoutable tacticien

Simo Häyhä utilisait le fusil M28 « Pystykorva », variante finlandaise du fusil Mosin-Nagant soviétique, car l'arme convenait bien à son petit gabarit de 1,52 m. Il utilisait une mire métallique plutôt qu'une lunette de tir afin de s'exposer au minimum.

En effet, avec une lunette, un tireur devait régulièrement relever la tête risquant de révéler sa position, de même le soleil risquant de se refléter sur le verre. Par ailleurs, de la buée pouvait se former sur une lunette de tir entraînant une mauvaise visibilité.

Les autres tactiques de Häyhä pour éviter de révéler sa position consistaient à bien tasser la neige devant lui afin que le tir ne la déplace



Une mitrailleuse finlandaise Maxim M/32-33 pendant la guerre d'Hiver.

© Archives militaires finlandaises



Simo Häyhä à Loimola, en Carélie, le 1^{er} février 1940.

© Archives militaires finlandaises
Colorisée par Julius Jääskeläinen

camouflage entièrement blanche.

pas et à garder de la neige dans sa bouche pour que la vapeur de sa respiration ne le trahisse pas.

Il était également capable de rester des heures sans bouger, légèrement enseveli sous la neige, à des températures comprises entre -20° C et -40° C, revêtu d'une tenue de

pour que son apparence physique soit stabilisée.

Peu de temps après la guerre, Häyhä est promu du grade de caporal à celui de sous-lieutenant.



Le sous-lieutenant Simo Häyhä en 1940.

© Archives militaires finlandaises
Colorisée par Joachim Iland

Après la guerre et fin de vie

Il fallut plusieurs années à Simo Häyhä pour récupérer de ses blessures.

Après la Seconde Guerre mondiale, il devient chasseur d'original et éleveur de chiens. Il a même chassé avec le président finlandais Urho Kekkonen (président de 1956 à 1981).

Lors d'un entretien en 1998, à la question de savoir comment il était devenu aussi bon tireur, il répondit : « par la pratique ». Lorsqu'on lui demanda s'il regrettait d'avoir tué tant de gens, il répondit : « Je n'ai fait que mon devoir et ce que l'on m'avait dit de faire, du mieux que je le pouvais ».

Simo Häyhä passe ses dernières années à Ruokolahti, une petite ville située dans le sud de la Finlande, près de la frontière russe. Il meurt en 2002 à Hamina. ■

Blessure et fin de la guerre

Surnommé la « Mort blanche » par l'Armée rouge, Simo Häyhä représentait un véritable obstacle aux objectifs de la Russie. Les Soviétiques mirent alors en place différents moyens pour l'éliminer, notamment d'autres tireurs d'élite et des bombardements d'artillerie. Cependant, ils ne réussirent qu'à lui déchirer sa veste grâce un obus à fragmentation, le laissant indemne.

Mais, le 6 mars 1940, Häyhä reçoit une balle explosive au visage, lui arrachant une partie de sa mâchoire inférieure.

La blessure le plonge dans un profond coma. Il est évacué par des soldats de son unité qui affirmèrent : « qu'il lui manquait la moitié de la tête ». Il reprend conscience le 13 mars 1940, jour où le cessez-le-feu entre en vigueur. Il faudra quatorze mois d'hospitalisation et plusieurs opérations successives



Le canal de Käyhkää à Ruokolahti, l'un des quatre canaux militaires de Souvorov, les plus anciens de Finlande.

© Pauli Lindgren

GR 65

LES ANCIENS D'ÉCORCHEBOEUF

Présidente : Mme Muguette Larson
Adresse : 89 rue de la Noëlle
44521 Oudon

Notre AG a eu lieu le 25 août 2025 à Challengeville. Quitus de l'exercice a été donné sur l'exercice 2024/2025. Les membres présents ont ensuite partagé leur repas annuel en toute convivialité.

Les cérémonies de Croixdalle ont eu lieu le même jour à 18h00 comme chaque année. Tony Stévenard, notre maître de cérémonie, a tenu à mettre à l'honneur Alexandre, jeune porte-drapeau de 12 ans, du groupe scolaire de Berneval-le-Grand. Il lui a donc confié, exceptionnellement, son drapeau des Médaillés Militaires !



GR 67

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ-MAGINOT TOURS – INDRE-ET-LOIRE – VAL DE LOIRE

Président : M. Jean-Marie Guastavino
Adresse : 82 rue Victor Hugo
37000 Tours

Le 27 septembre 2025 s'est tenue notre AG à la Gendarmerie de Joué-les-Tours en présence Mme Anne Degrieck, directrice de l'ONACVG, de présidents d'associations amies et d'une cinquantaine de personnes. La présentation de Gaël de Pouliquet vice-président, a souligné nos interventions. Le compte rendu financier, vérifié par le contrôleur aux comptes Bernard Allanic, (pdt de l'association de la Médaille militaire) a été adopté.

Notre chancelier national Yvon Rouanet, a procédé à une remise de décos : la médaille d'or à Gaël de Pouliquet et Michel



Chezeaux, président du comité de Truyes, la médaille de bronze à Stéphane Pomade, porte-drapeau, et Monique Couture, secrétaire du comité d'Azay-sur-Cher. Six médailles n'ont pu être remises : nos adhérents n'ayant pu se déplacer. Nous irons les leur remettre à domicile.

Malgré le poids de celui-ci, Alexandre a su le porter avec dignité. Félicitations à lui.

Merci aux 28 porte-drapeaux présents.

Ces commémorations rendent hommage aux trois FFI, Gaston Cordier, Pierre Dubois et Georges Fix, abattus en forêt de Croixdalle par la milice française après avoir été torturés. Colette Maquin (nièce de Gaston Cordier) et François Fouquet (Été 44 : *Le sang de la liberté*, collection *Les mains assassines* aux éditions L'Écho des vagues) ont retracé le parcours de son oncle lors de ses derniers jours.

Groupements

GR 72

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ-MAGINOT DE LA SEINE-MARITIME

Président : M. Georges Cautier
Adresse : Mairie Annexe Le Havre
Sanvic 1 Rue Jean Borda
76620 Le Havre



Le samedi 7 juin 2025 l'Union Nationale des Combattants d'Yvetot et la Délégation Militaire départementale de la Seine-Maritime organisaient un tournoi caritatif de rugby au profit des Blessés des Armées.

Cette journée revêtait plusieurs objectifs :

- Récolter des fonds pour les associations qui œuvrent au profit des Blessés, de leurs familles et des familles des militaires morts en service ;
- Entretenir un lien fort entre civils et militaires, le lien Armée-Nation ;

GR 118

AMICALE DES ANCIENS DU 129^e RI ET SYMPATHISANTS

Président : M. Jacky Masset
Adresse : 1 rue de Verdun
02250 Housset

Le mardi 2 septembre 2025, a eu lieu à 16h30, la cérémonie du 81^e anniversaire du massacre du Gard d'Étreux (02510) en l'honneur des 36 victimes civiles identifiées passées par les armes par les SS le 2 septembre 1944.

Un dépôt de gerbes a eu lieu au monument aux morts de la Neuville-lès-Dorengt (02510) et à Étreux (02548) par les autorités civiles et militaires en souvenir de ces héros Morts pour la France.

Tous les maires des communes environnantes, ainsi que les représentants de la Région des Hauts-de-France, du Conseil départemental, un grand nombre de présidents d'associations

- Favoriser la solidarité de la population, moteur essentiel de reconstruction pour les Blessés et les familles ;
- Tendre vers un soutien complet, efficace, régulier et pérenne, à la hauteur du sacrifice consenti.

Autour de ce tournoi de rugby à 7 s'est tenu un village Sécurité Défense avec la présence de partenaires institutionnels, associatifs et d'entreprises que nous remercions chaleureusement.

Malgré une météo très pluvieuse, la journée a permis de collecter la belle somme de 5 250 € au profit du Comité de l'Entraide Défense regroupant les quatre associations : Terre fraternité, ADO, FOSA et Entraide Marine-ADOSM.



patriotiques, de porte-drapeaux et un nombreux public étaient présents.

Une messe de souvenir a été célébrée par M. Sylvain Servais, aumônier militaire.

À noter que le référent régional de la FNAM de l'Aisne et de l'Oise, M. Jacky Masset était invité et présent à ces deux cérémonies.
« Ne les oubliions jamais »

GR 189

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ-MAGINOT DES HAUTES-PYRÉNÉES

Président : M. Francis Ibos

Adresse : Le Village

65370 Sost



Le 12 juillet 2025, le Gr 189 et le Gr 147 se sont retrouvés, après 50 minutes de marche en montagne, au cimetière anglo-canadien du Douly, situé à 1 400 mètres d'altitude dans le Haut-Nistos (65).

Nos deux groupements participaient, avec élus, associations patriotiques et population, au 81^e anniversaire du crash d'un bombardier anglais *Halifax* en mission de parachutage, dans la nuit du 13 au 14 juillet 1944. À bord, sept membres d'équipage, six Anglais et un Canadien. Tous avaient été inhumés sur place par le maquis de Nistos-Esparros.

« Le cimetière militaire du Douly est le plus

haut d'Europe mais aussi le plus difficile d'accès. »,

Alain Gaudet, Commonwealth War Graves Commission. Le général de division aérienne Sabéné, commandant en second le CTAAE à Bordeaux, accompagné de l'officière de liaison de la Royal Air Force au grade de Wing Commander, ont honoré de leurs présences ce moment solennel.

Félicitant chaleureusement le porte-drapeau « jeunesse » du Gr 189, Anna 9 ans, et après avoir montré un intérêt certain pour l'emblème porté, les deux officiers et le président de la communauté de communes de Neste-Barousse, se sont volontiers prêtés à une photo-souvenir.

GR 218

ASSOCIATION AMICALE DES OFFICIERS D'ACTIVE ET EN RETRAITE DE L'ADMINISTRATION SANTÉ DES ARMÉES - A3

Présidente : CRC1 (er) Agnès Bicail

Adresse : 1 allée des Jasmins

37170 Chambray-les-Tours



Le 23 mai 2025, l'A3 a tenu sa 47^e assemblée générale au village vacances de Parent dans le Puy-de-Dôme.

Les fidèles participants, membres et conjoints, ont apprécié ces amicales retrouvailles ainsi que les visites organisées à cette occasion, Montpeyroux, Saint-Nectaire, le centre historique de Clermont et l'incontournable musée Michelin.

Ce même 23 mai 2025, à 9 heures, un dépôt de gerbe a été effectué aux monuments aux Morts de la commune, en présence d'un représentant avec drapeau, de l'Association Départementale des Anciens Combattants (ACPG CATM OPEX – Clermont Ferrand).

La minute de recueillement a été suivie de la Marseillaise.

Groupements

GR 245

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ-MAGINOT DE L'OISE

Président : M. Gilles Boy
Adresse : 1 rue de l'Abreuvoir
60126 Longueil-Sainte-Marie



Le 23 août 2025, la FNAM-GR 245 a tenu son assemblée générale au Mémorial de l'Armistice de Compiègne. Après les travaux statutaires, une cérémonie émouvante s'est déroulée au Jardin de la Mémoire de la Clairière de l'Armistice, suivie d'un moment convivial.

Les rapports financier et moral ont été adoptés à l'unanimité, mettant en valeur plus de 80 actions menées dans l'Oise et au-delà. Parmi les projets marquants : des voyages mémoriels scolaires (Berlin, Autriche,

Pologne, Strasbourg), participation à l'acquisition d'un camion de pompier de 1922 en partenariat avec le SDIS 60, le soutien au film *Le Gars des Callouins* et l'organisation de formations départementales de porte-drapeaux ayant déjà rassemblé près de 150 volontaires.

Cette première AG en présentiel depuis la crise sanitaire a confirmé la vitalité du groupement, son engagement auprès de la jeunesse et son rôle central dans la transmission du devoir de mémoire et du lien Armée-Nation.

GR 246

ASSOCIATION DES ANCIENS DU 1^{er} RÉGIMENT D'INFANTERIE

Président : M. Didier Renaud
Adresse : Mairie
18200 Saint-Amand-Montrond



Les 12 et 13 septembre 2025 ont eu lieu deux jours de commémorations à l'occasion de la Libération de Saint-Amand-Montrond.

Le 12 septembre, deux groupes sont allés fleurir les stèles de Bruère, Arpheuilles, Uzay-le-Venon, Bourges-la-Gravaude, Bourges-lac d'Auron, Le Subdry, Primelles, Saint-Aignan-des-Noyers, Sancoins, Sagonne, Charly, Avord et Annoix. Avec un regroupement des deux groupes à la stèle de Saint-Just pour le fleurissement et le repas en compagnie des enfants des écoles. Puis à 16h30, un moment

fort au Mémorial de la Résistance à Arcay. Cette journée s'est terminée par l'inauguration de la plaque commémorative rappelant la création

de la 6^e Compagnie, à Chateauffer.

Le samedi, après dépôt de gerbes sur les stèles du commandant Rauscher et du général Bertrand, les militaires, les anciens combattants et les invités se sont rendus au monument aux Morts pour les dépôts de gerbes. Pour clore ces journées, un concert à l'occasion des 100 ans du Bleuet de France – avec le soutien financier de la FNAM – a été donné à la Pyramide des Métiers d'Arts.

Crédit photos : Caporal R. Photographe du 1^{er} RI.

GR 278

ASSOCIATION VAROISE DE L'APPEL DU 18 JUIN

Président : M. Jacques Quentin
Adresse : Lotissement du Moulin villa 9 - 18 impasse des Agrumes 83140 Six-Fours-les-Plages



Le samedi 13 septembre 2025 se tenait, à la maison du combattant de Toulon, une remise de diplômes d'honneur de la FNAM à nos jeunes porte-drapeaux, âgées de 16 ans, présentes à chaque manifestation.

Mme Josée Massi, maire de Toulon, était présente pour leur remettre ce diplôme. Jacques Quentin, président, était ravi de cet instant sympathique, en compagnie de son vice-président Robert Berti. Il explique dans son allocution :

GR 285

AMICALE NATIONALE DES TRANSMISSIONS AÉROPORTÉES

Président : M. Patrick Lecuppre
Adresse : Bureau de garnison 9 rue des Gouverneurs - BP12 64109 Bayonne Cedex



À l'occasion de leur Saint-Michel délocalisée, notre groupement, sous l'égide de son président Patrick Lecuppre, a organisé un voyage en terre normande. L'occasion pour plus de quarante amicalistes venus des quatre coins de France de se retrouver, de visiter les plages du débarquement, les musées et les cimetières dédiés à nos grands anciens. La prière du Paran a résonné lors d'une émouvante cérémonie à Sainte-Mère-Église. Un dépôt de gerbes au monument aux Morts de Grandcamp-Maisy fut l'occasion de rencontrer les porte-drapeaux des associations du



monde combattant, les habitants, les élus et de décorer de la croix du combattant deux de nos adhérents.

« Vous êtes de fervents partisans de valeurs partagées, telles que l'attachement à la patrie et l'honneur dû à nos combattants. » Nous restons déterminés à partager, aussi bien sur le plan local que départemental.

Jacques Quentin a exprimé sa gratitude envers Mme le maire et le Conseil départemental pour leur engagement dans la préservation de la mémoire et se dit très satisfait des nombreuses années de collaboration avec l'Éducation nationale. Il remercie ensuite M. Jean-Claude Nicolas, inspecteur académique, et Mme Delphine Castagnino, référente de l'Éducation nationale, de leur présence.

Groupements

GR 303

AMICALE DES ANCIENS DE LA MISSION MILITAIRE FRANÇAISE DE LIAISON

Président : Colonel (H) Jacques Suspène
Adresse : 14 rue de Chagnaud
17730 Port-des-Barques



De 1947 à 1991, la MMFL « Mission Militaire Française de Liaison près du haut commandement soviétique en Allemagne », stationnée à Potsdam (RDA), fut au centre de toutes les crises et tensions internationales en Europe pendant plus de 40 ans et fut dissoute après la chute du mur de Berlin et la réunification de l'Allemagne.

L'Amicale des Anciens de la MMFL (AAMMFL) rassemble la majeure partie, toutes catégories confondues (civile, militaires cadres et appelés), de l'ensemble des anciens personnels de la MMFL. Ils furent les acteurs de l'incroyable histoire de ces « sentinelles

de l'Occident » durant la guerre froide. Par son Blog « Les secrets de la guerre froide », d'un accès libre et gratuit, elle publie régulièrement des articles sur sa passionnante histoire et ses missions de renseignement.

Elle réalise bénévolement des conférences sur son histoire au profit d'autres associations ainsi que lors de sessions SNU du Cher. Sous tutelle « DMD/Académie régionale du Cher » elle réalise aussi des séances de sensibilisation à la citoyenneté aux élèves de 3^e dans divers collèges et établissements scolaires.

Ses activités non lucratives et sa gestion désintéressée œuvrent dans l'Esprit d'André Maginot ; sa très récente affiliation va lui permettre d'accentuer ses actions mémorielles et citoyennes.

Colonel (H) Jacques SUSPÈNE
Président

DEUIL

GR 162

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ-MAGINOT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Jeudi 7 août 2025, tous les drapeaux des sections du Gr 162 Marseille étaient réunis devant l'Église Notre-Dame d'Afrique à Carnoux (13) afin de rendre un dernier hommage à leur président, le lieutenant-colonel (R) Louis Perpoli, décédé le 2 août 2025.

Né le 11 février 1933 à Lyon, pupille de la Nation, son attachement au pays le pousse à s'engager en 1952, réalisant une brillante carrière militaire. Il combat en Algérie puis poursuit sa carrière durant 10 ans en Allemagne.

De retour à la vie civile, il mène une carrière dans les assurances puis dans l'industrie dans

le domaine de l'armement. Il s'investit ensuite comme conseiller municipal puis maire adjoint de Carnoux en Provence.

En 2003 il prend la présidence du Gr 162, poste qu'il occupera jusqu'à son dernier souffle. « Soldat » dans l'âme et patriote convaincu, Louis Perpoli se définissait lui-même comme un personnage « à géométrie non variable et pas à la mode ».

Homme de caractère très sociable, Louis Perpoli aimait également les festivités. Un grand homme aimé de tous les adhérents du Gr 162 nous a quittés, mais demeurera dans leurs souvenirs.



Louis Perpoli était chevalier de la Légion d'Honneur et officier de l'Ordre National du Mérite.



Chers anciens vétérans de la guerre d'Algérie,
Jem'appelle Frederikke Ingemann. Je suis historienne et journaliste danoise, diplômée Docteure en relations internationales et de l'histoire de l'Europe au 20^e siècle à Paris IV-Sorbonne.
Je travaille actuellement sur un documentaire sous forme de podcast concertant la guerre d'Algérie.

Je suis ainsi à la recherche de ceux parmi vous qui étaient à Constantine en 1961 et/ou dans les Aurès en 1961 et qui pourraient me faire part de votre vécu.

Je ne chercherai évidemment pas à condamner ou à juger quoi que ce soit ou qui que ce soit. En tant qu'historienne, je suis uniquement intéressée à comprendre le contexte de la guerre et l'ambiance qui régnait parmi les soldats français à l'époque à Constantine.

Je chercherai surtout à comprendre les sentiments auprès de vous qui furent envoyés combattre pour une cause : L'Algérie française et qui furent ensuite désavoués par les mêmes gens qui vous avaient envoyés faire la guerre.

J'espère qu'il y en a parmi vous qui auront envie de me rencontrer et me faire part de vos expériences. J'arriverai en France pour vous rencontrer.

Contact tél : 0045 51563319 mail : contact@frederikkeingemann.dk

Recherche les anciens militaires ayant vécu l'embuscade du 13 juillet 1961 à El-Henser près de Djidjelli dans le Constantinois, ainsi que les anciens du 23^e RI du 1^{er} novembre 1960 au 1^{er} novembre 1962.

Recherche également des militaires de 1939-1945 : Trans Versailles, Rhin et Danube, Trans Montargis (Loiret), CM 108 Mignière, à Berlin la caserne Napoléon 1947, 42^e R Trans, 13^e C^{ie} Trans (09/05/1948), Trans Ligne Maginot Insming CE 3 Trans (Sedan).

En Indochine : Centre de Trans Tien Vien à la citadelle Dam Ha puis Hanoï, Haiphong, Hué, Saigon.

André Waultier

Résidence Les Acacias Bat A3

103 avenue Henri Dunant - 06100 Nice

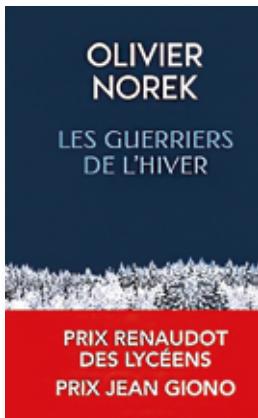
Tél : 04 89 22 51 24 ou 07 88 06 32 41

Recherche les militaires et les régiments ayant participé aux opérations militaires mixtes avec l'aviation : Opération 1914 des 2 et 9 août 1956 à Douar Tababot commune de l'Oued Marsa (dpt 93).

M. Smara

365 ou 380 chemin Tardieu - 06340 Cantaron

Lecture



Les guerriers de l'hiver

Prix : 21,95 €

Édité par Michel Lafon

En 1939, à la veille de Noël, l'Union soviétique riche de 180 millions d'habitants décide d'envahir la Finlande peuplée de 3 millions de citoyens. Ce conflit estimé ne durer que quelques jours, l'entraînera dans l'un des affrontements les plus rudes de son histoire et si peu glorieux qu'il en a même disparu des manuels scolaires russes.

La Finlande, qu'ils pensaient si faible, avec 60 fois moins d'habitants va se révéler une adversaire redoutable. Avec ses armes : sa nature inhospita- lière, son climat descendant jusqu'à moins 50 degrés, sa solidarité et l'implication de toutes et tous : fermiers et ouvriers deviennent soldats, filles et épouses se muent en infirmières, messagères ou opératrices radio, les Finlandais défendent leur terre, leur patrie et leur famille. Ils ont réveillé le « Sisu ». Le Sisu terme difficilement traduisible symbolise l'âme de la Finlande. Il en dit le courage, la force intérieure, la ténacité, la résistance, la détermination.

Une légende naît alors celle de « la Mort Blanche » qui terrorisera l'ennemi, celle de Simo Häyhä, le plus grand sniper de l'Histoire (voir dans la rubrique « Insolite Simo Häyhä ou la Mort blanche »). La métamorphose d'un jeune homme doux, amoureux de la nature et de sa forêt que rien ne prédestinait à tuer des humains, bien qu'un excellent chasseur, qui le transforme en machine à tuer sans regrets ni remords, ni joie et dont la simple évocation du nom, fera même reculer des groupes de soldats russes, surprend par son exploration des confins sombres de l'âme humaine. C'est peut-être cette absence de caractère affectif qui permet à ce roman d'être beaucoup plus qu'un simple roman sans être toutefois un document d'archive froid et irréfutable. En effet le choix d'Olivier Norek désigne clairement sa sympathie pour les guerriers finlandais et la Finlande.

Par ailleurs, sur un plan militaire, on pourrait s'interroger sur la décision du général finlandais Carl Gustaf Emil Mannerheim de mobiliser localement ses troupes afin que frères, amis, et voisins, se battent au coude à coude, tout comme sur l'importance de la défense de leur territoire. L'armée rouge constituée de troupes hétérogènes, ne parlant pas de langue commune, enrôlées dans les divers territoires de l'empire russe s'opposait à un groupe bien plus petit mais très soudé par une volonté et un dévouement peu communs.

Enfin, on ne peut s'empêcher d'évoquer les similitudes avec le conflit actuel entre deux pays voisins l'Ukraine et la Russie, avec des cultures et des langues apparentées et par moments l'impression d'être face à une boule de cristal prévoyant l'avenir s'impose. Ce que je lis dans « Les guerriers de l'Hiver », ce combat entre un David et un Goliath du XX^e siècle, n'est-il pas très voisin de ce qui se passe actuellement en Ukraine ? Ce manque d'engagement des pays européens malgré les promesses de Daladier et Chamberlain ne ressemble-t-il pas à la situation actuelle ?

L'auteur nous pousse vers une réflexion douloureuse.

Cet ouvrage, fruit d'un long travail de recherche complété par une cartographie, un ensemble de photographies et une riche bibliographie, bien écrit et aux quelques particularités de construction de phrases, est vivement recommandé.

Jean-Marie GUASTAVINO



Guerres infinies Aspects militaires des guerres irrégulières

Prix : 25,90 €

Édité par Pierre de Taillac

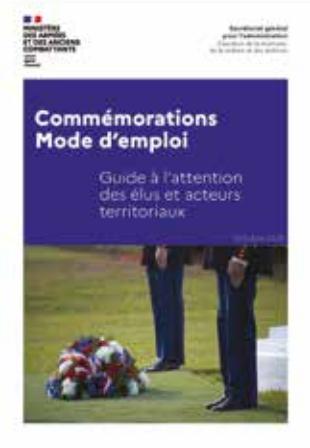
Par guerres irrégulières l'auteur, le colonel Pierre Santini, entend les guerres civiles, les insurrections, le terrorisme, les guerres « non militaires » qui peuvent être très meurtrières et qui durent parfois longtemps. L'auteur combine une large approche théorique méthodique à une bonne connaissance du terrain. Il a en effet servi en OPEX (Bosnie, Kosovo, Liban, Afghanistan, Mali...).

Son analyse rigoureuse explore à la fois les caractéristiques des pays dans lesquels se sont déroulées ces guerres mais également les périodes comme celles de la guerre d'Espagne ou d'Afghanistan.

Sa réflexion n'épargne personne : Pour les guerres régulières « les présidents, les rois, les empereurs... avaient le pouvoir de faire quelque chose pour arrêter le processus guerrier. Ils ne l'ont pas fait. » Pour les irrégulières, il montre les difficultés de la décision : « Parfois même, des hommes croyant bien faire prêchant la modération quand il faudrait agir ou au contraire poussant à l'action quand il faudrait rester sur son quant-à-soi, empêchent de trouver une solution quand il est encore temps. »

Cet ouvrage peu cité sur Internet reste cependant un des meilleurs par la qualité et l'honnêteté de la réflexion sur la question des guerres.

Jean-Marie GUASTAVINO



Commémorations mode d'emploi

La direction de la mémoire, de la culture et des archives (DMCA) du ministère des Armées vient de publier la version 2025 du guide des commémorations à l'attention des élus et acteurs territoriaux. Chaque partie dispose d'une présentation succincte contenant des informations pratiques pour l'organisateur d'une cérémonie au niveau local.

Au sommaire notamment :

- Les journées nationales commémoratives organisées par le ministère des Armées et des Anciens combattants ;
- Rangs et préséances ;
- Le positionnement des autorités pendant une cérémonie ;

- Les prises de parole ;
- Les dépôts de gerbe ;
- L'organisation d'une cérémonie ;
- Déroulement d'une cérémonie.

La version 2024 est disponible sur le site Internet de la DMCA, la version 2025 est disponible sur le site Internet de certains départements.

Le souffle du Bleuet



Une écoute
=
un soutien pour tous les blessés !

L'hymne du Bleuet de France désormais disponible sur les plateformes.



 **DEEZER**



 **Spotify**